

ARCHÉOLOGIE MÉDICALE

DE

DE L'ÉGYPTE & DE LA JUDÉE

PAR

LE Dr BEUGNIES-CORBEAU

DEUXIÈME FASCICULE

LIÉGE
Imprimerie Liégeoise, rue des Clarisses, 46-48.

1892

ui
ou
du
lica-
d'un
; puis
Thal-
la verge,
qué de ses

termes aussi
Montaigne,
appliquer à
lite, va nous le
son type primitif.
que, d'après l'auteur
section mis sous ses
du moins il semble le
irconcision, léguée par
tranchant officiel pour la

de janvier 1581), Montaigne
cienne cérémonie de religion
homes, et la considéra fort
avec grande commodité ; c'est la
juifs.

Ouvrage présenté et analysé à l'Académie de médecine de Paris par M. le Profr LANCEREAUX, *le 29 septembre 1891.*

GÉNÉRATION (SUITE).

Traité SCHABBATH (fo 33), **Ghemara.** L'*hydrokan*, ou œdème des organes génitaux, est de trois espèces; celui qui fait suite à l'Abérah, — *fornication*, — est dur, il coïncide avec des plaies (R. OSCHIA); celui qui provient de l'épuisement est lâche; celui qui a pour cause un sortilège, est rétracté.

(Fo 133) La circoncision se pratique en trois temps, qui s'appellent la *milah* ou section du prépuce; la *périah* ou déchirure de la muqueuse, et la *metzitzah* ou succion du sang. Les soins consécutifs se résument dans l'application d'une pommade à base de cumin, additionnée d'un dixième de cire; ou en un mélange de vin et d'huile; puis on enveloppe le gland. Si l'opérateur, — *oumen* du Thalmud, *môl* des Israélites modernes, — ne suce pas la verge, il expose l'enfant à la mort et doit être révoqué de ses fonctions (Rb PAPA).

Le modus operandi, exposé en des termes aussi laconiques, n'est pas très intelligible. Montaigne, qui eut la bonne fortune de le voir appliquer à Rome dans une famille Israélite, va nous le décrire amplement presque sous son type primitif. Nous disons *presque*, parce que, d'après l'auteur des *Essais*, l'instrument de section mis sous ses yeux aurait été un couteau, du moins il semble le dire, et non la pierre de circoncision, léguée par les vieux âges comme tranchant officiel pour la circonstance.

«Le trentième (jour de janvier 1581), Montaigne put voir la plus ancienne cérémonie de religion qui soit parmy les homes, et la considéra fort attentivement et avec grande commodité; c'est la circoncision des juifs.

» Il avait desjà veu, une autre fois, leur synagogue, un jour de samedy, le matin, et leurs prières, où ils chantent désordonnéemant, comme en l'église calvinienne, certènes leçons de la Bible en Hébreu, accommodées au temps. Ils ont les cadences de son pareilles, mais un désaccord extrême, pour la confusion de tant de voix de toute sorte d'aâges ; car les enfants jusques au plus petit aâge sont de la partie, et tous indifféremment entendent l'hébreu. Ils n'apportent non plus d'attention en leurs prières que nous faisons aux nôtres, devisant parmy cela d'autres affaires, et n'apportant pas beaucoup de révérence à leurs mystères. Ils lavent les mains à l'entrée, et en ce lieu là, ce leur est exécration de tirer le bonnet ; mais ils baissent la teste et les genoux où leur dévotion l'ordonne. Ils portent sur les espaules, ou sur la teste, certains linges où il y a des franges attachées : le tout seroit trop long à déduire. L'après-disnée, tour à tour, leurs docteurs font leçon sur le passage de la Bible de ce jour là, le faisant en Italien. Après la leçon quelque autre docteur assistant, choisit quelqu'un des auditeurs, et par deus ou trois de suite, pour argumenter contre celui qui vient de lire, sur ce qu'il a dict. Celui que nous ouïmes, nous sembla avoir beaucoup d'éloquence et beaucoup d'esprit en son argumentation.

» Mais quant à la circoncision, elle se faict aux maisons privées ou la chambre du logis de l'enfant, la plus commode et la plus clère. Là où il (Montaigne) fut, parce que le logis estait incommode, la cérémonie se fit à l'entrée de la porte. Ils donnent aux enfants un parein et une mareine comme nous : le père nomme l'enfant. Ils les circoncient le huitiesme jour de sa naissance.

» Le parein s'assit sur une table et met un oreiller sur son giron ; la mareine lui porte là l'enfant, et puis s'en va. L'enfant est enveloppé a nostre mode ; le parein le développe par le bas, et lors les assistants, et celui qui doit faire l'opération commancent trestous à chanter, et accompaignent de chansons toute ceste action qui dure un petit quart d'heure. Le ministre peut estre autre que rabbi(1) ; et quiconque ce soit d'entre eus, chacun désire estre appelé à cet office, parce qu'ils tiennent que c'est une grande bénédiction d'y estre souvent employé : voire, ils achettent d'y estre conviés, offrant, qui un vestemant, qui, quelque autre commodité à l'enfant ; et tiennent que celuy qui en a circoncy jusqu'à un certain nombre qu'ils scavent, *estant mort, a ce privilège que les parties de la bouche ne sont jamais mangées par les vers.* Sur la table où est assis ce parein, il y a, quant et quant, un grand apprest de tous les utils qu'il faut à ceste opération. Outre cela un homme tient en ses mains une fiolle pleine de vin et un verre. Il y a aussi un brazier à terre, auquel brazier, ce ministre chauffe premièrement ses meins ; et puis trouvant cest enfant tout destroussé, comme le parein le tient sur son giron, la teste devers soy, il lui prant son mambre, et retire à soy la peau qui est au dessus, d'une main, poussant, de l'autre, la gland et le mambre au dedans. Au bout de ceste peau qu'il tient vers laditte gland, il met un instrument d'arjant qui arreste là ceste peau, et empesche que, la tranchant, il ne vienne à offenser la gland et la chair. Après cela, d'un couteau il tranche ceste peau, laquelle on enterre

(1) En effet ce peut être le *Hasan* ou vicaire, — le barbier, comme chez les Arabes, — et surtout dans les grands centres, un médecin, ne fut-il pas de confession Israëlite, ainsi que j'ai pu le savoir naguère.

soudain dans de la terre qui est là dans un bassin, parmy les autres apprests de ce mystère. Après cela le ministre vient, à belles ongles, à froisser encore quelque autre petite pellicule qui est sur ceste gland et la deschire à force, et la pousse en arrière et au delà de la gland. Il semble qu'il y ait beaucoup d'effort en cela et de dolur. Toutefois ils n'y trouvent nul dangier, et en est toujours la plaie guérie en quatre ou cinq jours. Le cry de l'enfant est pareil aux nostres qu'on baptise. Soudein que ceste gland est ainsi descouverte, on offre hastivemant du vin au ministre qui en met dans sa bouche et s'en va ainsi sucer le gland de cet enfant, toute sanglante, et rand le sang qu'il en a retiré, et incontinant reprend autant de vin jusques à trois fois. Cela faict, on lui offre dans un petit cornet de papier, d'une poudre rouge qu'ils disent estre du sang-de-dragon, de quoy il sale et couvre la playe ; et puis enveloppe bien proprement le mambre de cest enfant atoutt des linges taillés tout exprès. Cela faict, on lui donne un verre plein de vin ; par quelques oraisons qu'il faict, ils disent qu'il bénit. Il en prant une gorgée, et puis y trempant le doigt, en porte, par trois fois, atout le doigt, quelques gouttes à sucer en la bouche de l'enfant; et ce verre, après, en le mesme estat, on l'envoye à la mère, et aux fames qui sont en quelque endroit du logis, pour boire ce qui reste de vin. Outre cela, un tiers prant un instrumant d'argent rond comme un esteuf (balle de paume), qui se tient à une longue queue, lequel instrumant est percé de petits trous, comme nos cassolettes, et le porte au nés premièremant du ministre, et puis de l'enfant, et puis du parein, ils présupposent que ce sont des odeurs pour fortifier et éclaircir

les esprits à la dévotion. Il a toujours cependant la bouche toute sanglante. (MONTAIGNE. Voyages de 1581, p. 689). »

Il nous reste à ajouter que, d'après les anthropologistes, la circoncision est un vestige de culte phallique, et qu'Abraham, son instigateur chez les juifs, dut la rapporter d'Egypte, après le séjour de Sarah dans le harem du Pharaon ; car les momies et le témoignage d Herodote, nous fournissent la preuve que cette pratique existait au bord du Nil depuis un temps immémorial.

L'usage de la pierre de circoncision, ou des couteaux de pierre, — *charboth tzurim*, — ainsi qu'on les appelle, dans les rites hébraïques primitifs, nous amène à déduire que le retranchement du prépuce ne fut point, comme le dit la Bible, imaginé par Abraham, mais qu'il remonte à l'époque néolithique de l'histoire Juive. Je répète mes derniers mots : *à l'époque néolithique de l'histoire juive*, parce que cette époque n'est pas la même chez tous les peuples. En effet Abraham, spectateur de la civilisation Egyptienne, descendant déjà éloigné de Tubalcaïn, le premier forgeron hébreu, dit la Génèse, appartient à l'âge du fer. Il représente deux très longues étapes déjà franchies, celle de la pierre et du bronze. Lui, l'instigateur de la coutume aurait inauguré un instrument moins primitif. La pierre conservée longtemps encore après le patriarche, témoigne de l'institution beaucoup plus antique du rituel.

Nous n'avons pu savoir quand elle a disparu de l'outillage sacerdotal. On ne la trouve mentionnée qu'à deux reprises dans les Ecritures. C'est d'abord Tséphorah, l'épouse Midianite de Moscheh, qui sans doute, pour obéir aux ins-

tances du Prophète, se décide, le cœur gros, à pratiquer la mutilation sur son fils.

EXOD. IV. 25. Et Tsephorah prit une pierre *(tzor)*, coupa le prépuce de son fils, le jeta à ses pieds, et dit : « Oh ! tu m'es un époux de sang ! »

26. Il la laissa. Elle dit alors : « Epoux de sang, à cause de la circoncision. »

IEHOSUAH. V. 2. En ce temps-là, Iahvé dit à Iehosuah : « Fais-toi des couteaux de pierre — *choroboth tzurim*, — et recirconcis de nouveau les Beni-Israel. »

La science a enregistré des cas de contamination syphilitique, due à l'usage des lèvres comme moyen d'hémostase, contamination de l'enfant par l'opérateur (Ricord, 1862) *et vice versâ* (Taylor, 1873, — Lubelski, 1881).

Aussi pour obvier aux inconvénients de cette nature, une réunion Israélite tenue en 1882 à Paris sous la présidence du grand Rabbin, M. Zadoc Kahn a décidé que dorénavant la succion serait abolie, et la plus grande propreté prescrite à l'opérateur, pour lui-même et pour ses instruments.

La théorie de la circoncision fut étendue aux arbres fruitiers dont les premières productions devaient être rejetées comme impures pendant trois ans. Elle a en outre donné naissance à une fleur de réthorique, fréquente : «Enlevez le prépuce (hhorlah) de vos cœurs», disent les prophètes aux endurcis.

***

Traité HAGHIGHAH. **Ghemara** (f° 15). Une femme peut devenir enceinte dans un bain où un homme a eu une éjaculation.

Traité JEBAMOTH. **Ghemara** (f° 34). Une vierge ne peut devenir enceinte du coït qui la déflore.

(Cette remarque, inexacte en principe, l'est peut-être moins en fait, par l'extrême jeunesse des filles au moment du mariage, et, si l'on en croit les habitudes arabes, par les atermoiements qu'apporte en maintes circonstances le mari, après la prise de possession, à user sans réserve de ses droits.)

(F° 35). Pour éviter la grossesse, les femmes ont deux moyens, le renversement et le tampon.

Il est probable qu'il faut faire ici du mot «renversement» le synonyme de sodomie, et non de congressus vaginal par derrière. Car les glossateurs du Coran disent, comme nous le verrons plus loin, que cette dernière voie est, dans l'opinion juive, non une impasse, mais le moyen de faire des garçons, et surtout de leur donner une brillante intelligence.

(F° 49). **Mischnah.** Une veuve ou une divorcée devront attendre trois mois avant de reconvoler à des nouvelles épousailles.

C'est à cause des grossesses possibles sur la fin du premier mariage, grossesses que le Thalmud estime facilement reconnaissables au bout de trois mois.

Ghemara (f° 59). Une *bograth* a moins de *bethoulim* (sang de défloration) qu'une *nahharah* (1) de douze ans.

(Sans doute, parce que la *nahharah* plus étroite que la femme faite, subit une déchirure plus profonde.)

(F° 60). Pour savoir si une femme est vierge, on lui fait par en bas une fumigation de vin, en l'enveloppant d'un manteau. L'odeur du vin ne doit pas remonter à la bouche de celle dont l'hymen est intact. (R^b Khahana).

(F° 64). La rétention volontaire ou accidentelle de l'urine peut avoir pour conséquence la stérilité.

(Les thalmudistes ont cru que chez l'homme la rétention est la cause de l'impuissance. La remarque est juste

(1) Nahharah donne en grec, *néos*, nouveau, — *néara*, jeune, — *nairein*, têter, — et le nom patronymique *Néère*.

dans une grande mesure. La rétention coïncide toujours avec une déchéance complète des aptitudes génésiques ; toutefois nous savons qu'elle n'en est point, à proprement parler, la cause).

Mischnah (f° 70). Le Deuteronome dit (XXIII-1) : « Un *petzoua dakka,* et un *krouth Schopqâh* n'entreront point dans l'assemblée de Dieu. » Le mariage leur est défendu à cause de leur stérilité. Qu'est-ce qu'un *petzoua dakkah?* C'est celui dont le ou les testicules portent une lésion ouverte. Qu'est-ce qu'un *krouth Schopqâh?* Un homme qui n'a plus de gland. Lorsque la mutilation a respecté un fragment de la couronne, n'en restât-il que l'épaisseur d'un cheveu, l'homme demeure *kascher.*

Ghemara (f° 75). On dit qu'un individu est *petzoua dakka* lorsqu'il porte une lésion, plaie perforante, fonte ou absence, des deux testicules. La beraïtha énonce qu'il suffit de la destruction d'un seul testicule, mais Rbi ISMAEL-ben-IOHANAN-ben-BROKA proteste contre une semblable doctrine et rallie l'assemblée à ses vues.

Un homme se perfore les testicules à l'escalade d'un dattier, ce qui ne l'empêche pas, dit-on, de faire des enfants.

— Allez voir d'où ils viennent, dit SAMUEL à RAB.

Trois désordres du penis, du cordon, — *houté betzim,* — et des testicules entrainent l'inaptitude génésique de l'homme. Ce sont le froissement, l'atrophie, la mutilation (RABBA.)

(F° 76.) Un penis déchiré et étalé comme une gouttière rend l'homme stérile. Fendu comme une plume, point. (Rb HOUNA.)

Une plaie de l'urèthre offre une ouverture linéaire. Si cette ouverture laisse baver du sperme quand le membre est en turgescence, l'homme est impropre au mariage (Rb IOUDAH). La ghemara accepte cette réserve, mais ne

l'applique qu'aux perforations siégeant entre la couronne et les bourses. Pour savoir à quoi s'en tenir, on provoquera l'érection *en collant un pain chaud entre les fesses* (Rb Joseph)

Une perforation de l'urèthre rend l'homme *passoul*, c'est-à-dire déchu du droit de mariage ; mais le jour où elle ne laisse plus suinter le sperme, le *passoul* est réhabilité.

Pour guérir le *passoul*, on avive les lèvres de l'ouverture avec un grain-d'orge (1), on les enduit d'axonge et on les affronte à l'aide d'une grande fourmi, dont on coupe la tête aussitôt qu'on la voit serrer les pinces. La fourmi décapitée garde la position et le trou se ferme

Mischnah (f° 79). Un *Saris*, — eunuque, — de naissance peut guérir; mais un eunuque fait par la main des hommes est incurable.

Ghemara (f° 80.) Un jet urinaire sans force est la marque de la stérilité congénitale, maladie constitution nelle, — *gouleh goupha* — (Abayé.)

Rbi Eliezer prétend que les médecins d'Alexandrie guérissent fort bien cette affection.

Le système pileux est plus précoce chez la femme que chez l'homme.

A quoi reconnait-on un *Saris ?* Il arrive à vingt ans avec le corps glabre et il demeure quand même *Saris*, si plus tard les deux poils lui poussent. Même observation pour *l'aïlonith*. Il est d'ailleurs imberbe, peu chevelu, et

(1) Il n'est pas facile de s'entendre sur la signification du mot *grain d'orge*. Il est impossible qu'il s'agisse du véritable *granum hordei*. Les instruments dits *grains-d'orge* sont connus dans beaucoup d'arts mécaniques. Notre lancette de trousse porte même ce nom. Mais dans le texte qui précède on recommande de ne point se servir d'instruments métalliques. Tout le problème consisterait à savoir si on a fabriqué jadis des *grains-d'orge* en os, en ivoire, en écaille, en quartz, en silex, et s'il n'y a pas là comme pour les pierres de circoncision quelque vieux legs de la préhistoire.

de chair lisse. Son urine, faiblement projetée, ne mousse pas (R^ban^ SIMON-ben-GAMALIEL , R^bi^ IOUDAH-ben-JAÏR) ; elle tombe sans vigueur; elle fermente peu (RASCHI); son sperme mal lié est clair comme de l'eau (RASCHI); son corps ne fume pas en sortant du bain l'hiver; sa voix est féminine (R^bi^ SIMON-ben-ELAZAR).

A quoi reconnait-on *l'aïlonith* (femme stérile) ? A l'absence des deux poils quand sonne la vingtième année, — à la platitude de la poitrine, — à l'aversion ou à la douleur des rapports conjugaux, à l'effacement du pénil (R^ban^ SIMON-ben-GAMALIEL), — au timbre masculin de la voix (R^bi^ SIMON-ben-ELAZAR).

Lorsqu'un homme a les deux poils au menton, avec tous les autres signes de la stérilité, il doit être tenu comme Saris (R^b^ HOUNA, — R. IOHANAN).

On reconnait le fœtus à terme par le développement des cheveux et des ongles (RABBI); développement moins avancé chez le fœtus de 8 mois, auquel une opinion populaire prête peu de chance de vie, alors qu'elle en prête davantage au fœtus de 7 mois.

Traité KHETHOUBOTH (f° 60), **Ghemara.** Une veuve qui nourrit ne doit pas se remarier avant la fin de l'allaitement, c'est-à-dire 18 mois (R^bi^ JOUDAH), — 21 mois (R^ban^ SIMON-ben-GAMALIEL), — 24 mois (RASCHI) ; — à moins que l'enfant ne meure ou qu'elle ne lui ai donné une nourrice. Le sevrage avant les délais prescrits ne doit rien changer aux dispositions précédentes, pour qu'on n'en fasse pas une habitude.

Une nourrice ne peut allaiter deux enfants ensemble. Elle s'abstiendra des aliments qui pourraient nuire à l'excellence ou au volume de son lait.

(F° 61.) Une femme a le droit de nourrir son enfant sans que le mari puisse y faire obstacle. En revanche, si elle refuse, sous prétexte que ce n'est pas l'usage dans sa famille, il ne peut l'y contraindre. Pour les autres cas difficiles sur des questions analogues, un apophthegme

domine tout : *La femme monte toujours avec son mari, mais ne descend pas avec lui.*

(F° 10.) Des jeunes hommes se plaignent, le lendemain de leurs noces, de n'avoir point obtenu chez leurs femmes les signes de la virginité. « Parfois le sceau résiste à la première attaque », dit un docteur (1). Une femme riposte qu'elle est encore vierge, et, de fait, les odeurs d'une fumigation aromatique ne la traversent point.

Une autre se présente formulant la même accusation. On examine son mari ; on le trouve débile, on le réconforte et il ne tarde pas à faire jaillir les preuves sanglantes de ses aptitudes (RABBI).

Une autre encore dit à Rban GAMALIEL que dans sa famille, on n'a ni règles, ni sang d'épousailles. C'était vrai. Une enquête le démontra. Témoignage d'une santé équivoque, ajoute le texte (2).

ONANISME.

Les obsessions génésiques ont engendré, aussi loin que l'on plonge dans la nuit des temps, toutes

(1) Remarque très juste. Cela tient à l'épaisseur de la membrane, si résistante parfois que l'on cite des femmes non déflorées par une longue pratique du mariage ; ou encore à un état rudimentaire de l'hymen qui se laisse alors distendre sans se rompre ; ou enfin à un défaut de proportion entre le membre de l'homme trop mince pour une ouverture trop large.

A côté des rares vierges authentiques qui ne paraissent point l'être, il faudrait citer la foule plus nombreuse de celles qui ne le sont plus et qui savent le redevenir *ad libitum*, à l'aide d'artifices dont le sang de poulet, ou la fameuse *Pommade à la Comtesse*, la providence de tous les anneaux de mariage trop larges, ne sont que les recettes les plus grossières.

(2) On avait prétendu jadis qu'un des caractères distinctifs de la femme, par rapport aux autres femelles de la série animale, résidait dans son flux périodique. On sait aujourd'hui que l'affirmation ne peut être maintenue, parce que les femmes du pôle n'ont que peu ou point de règles, alors qu'en revanche elles existent chez certaines guenons.

les aberrations possibles. On sait aujourd'hui, à l'aide des études anthropologiques, que les premiers dieux pour l'homme furent ses organes génitaux. Dans la Bible, la prostitution sacrée des bocages tint longtemps en échec les principes mêmes du Jéhovisme, notions trop abstraites, culte trop sévère, pour des âmes prises aux chaînes d'un sensualisme si facile à assouvir. De là l'énumération toujours sobre, mais saillante par sa sobriété même, de vices, de dévergondages que le Scribe du Pentateuque soumet, pour les flétrir, à la honte du grand jour.

Tel est le crime d'Onan.

GEN. XXXVIII. 8. Viens vers la veuve de ton frère, prends-la pour femme parce qu'elle est ta belle-sœur, et donne-lui des enfants.

9 Mais Onan savait que les enfants ne seraient pas à lui ; et il *perdait sa semence par terre* chaque fois qu'il venait vers sa belle-sœur pour ne point lui faire de progéniture.

Ihèzéqel, en sa langue plébéienne et farouche, cloue au pilori un autre genre d'onanisme. Les débauchées de son époque semblent aspirer dans le vent du midi les effluves délétères de l'Inde, y entendre les échos des cérémonies orgiaques qu'un érotisme effréné y célèbre, et accepter pour elles les inventions diaboliques que suggère aux inassouvies cette fournaise toujours en incandescence.

Ecoutez les lignes qui suivent, et voyez quel abîme elles entr'ouvrent :

XVI. 17. Tu as pris les bagues magnifiques, mon or, mon argent que je t'avais donnés, tu t'es fait « des postiches de mâles », — *tzalmëi zakar*, — et tu as forniqué avec eux ;

18. Tu as pris ton linge de broderies, tu les en

as couverts ; tu as mis mon huile aromatique et mon parfum devant eux.

Le *tzèlèm zakar,* c'est le phallus-bijou des courtisanes romaines, c'est l'éperon d'or que les hétaïres grecques consacraient à Vénus, c'est enfin le *linga* de gomme résine que l'Inde fabrique depuis des milliers d'années pour ses nymphomanes, et qu'elle représente avec le cynisme le plus inconscient sur les bas-reliefs de ses temples antiques (1).

Jérémiah, témoin de ces débordements, crache son dégoût à la face d'Israel qu'il accuse d'avoir « forniqué avec la pierre et avec le bois ». *(Thinéaph èth-ha-èbèn, v'èth-ha-hhetz,* — JÉRÉM. III. 9.)

Ceux qui seraient tentés de croire ici à un paralogisme stupide, ou à d'odieuses articulations sous notre plume, n'ont qu'à parcourir les documents écrits, sculptés ou gravés qui nous parviennent tous les jours, épaves de l'histoire primitive, rejetées par les vagues du temps, — reconquises par l'homme. Ils y verront l'image complète et précise des textes. Ils y verront surtout ce qu'il faut entendre par la prétendue innocence de l'âge d'or. Les amateurs de scatologie ne peuvent trouver une mine plus féconde. En fait de débauches, nos conceptions les plus sataniques sont des jeux d'enfant auprès de celles qui éclosent aux pays du soleil, ces laboratoires de poisons. C'est là surtout que nous pouvons dire avec l'Ecclésiaste : *Nihil sub sole novi.*

---

(1) KAMA-SOUTRA, ou « Art d'aimer » du Brahmane Vatsyayana, écrit deux siècles avant notre ère. Traduction Lamairesse ; Carré, éditeur, Paris 1891.

MAL VÉNÉRIEN.

Quelques lignes vagues, très laconiques, éparses çà et là dans la Bible, ont été interprétées par les syphiligraphes comme des présomptions de mal Fracastorien chez les Israélites à l'époque de la Genèse. Avant de les exposer, rappelons d'abord que le Pentateuque est plutôt un récit légendaire qu'un livre d'histoire. Tout s'y passe dans une reculée nuageuse où l'œil ne distingue nettement ni formes ni contours. Souvent il n'y a pas de dessin ; il n'y a que des indications. Les détails, qui échappent, ne peuvent être suppléés, remplis, intercalés par nous, sans qu'on ne nous accuse, en toute justice, de fantaisie, de mensonge, ou de falsification.

La lecture de la Bible grave quelques grandes données en caractères ineffaçables dans la mémoire. Le relâchement des mœurs sévit sur Israel comme une sorte de mal endémique qui traverse toute son histoire. Les prophètes en font le pire des fléaux non seulement parce qu'il énerve et détruit l'homme en tant qu'individu, mais parce que les cultes orgiaques au contraire du Jehovisme, le sapent en tant que peuple. C'est de la sorte qu'il faut voir les tableaux grandioses brossés par ces maîtres quand ils disent qu'Israel se prostitue aux dieux étrangers. Les rites païens exaltent, glorifient, divinisent toutes les débauches de l'amour charnel. Ils sèment dans la foule un rut puissant, ininterrompu. Ici, les milliers d'hiérodules que la Grèce loge dans le temple de Comana pour rendre la pénitence douce au pélerin. Là, la vierge Kaldéenne qui vient chaque soir sur la plus haute tour du temple de Belus offrir au dieu l'holocauste de sa virginité. Ihézé-

qèl tonne en deux harangues, d'une crudité inouïe, contre ce flot toujours montant de la luxure, qui assaille de partout, pénètre, désagrège le peuple élu (XVI-XXIII).

La pente est funeste. La maladie va entrer en scène.

Le culte de Bahhal-Pehhor, dont nous parlerons bientôt, était éminemment favorable à la propagation des pires souillures génitales. Bahhal-Pehhor signifie littéralement *Dieu-Hiatus, Dieu-Vulve*. Les commentateurs de la Vulgate l'avaient transcrit *Dieu de l'ouverture*. C'était une idole priapique, à laquelle les jeunes filles moâbites offraient les prémices de leur innocence. L'Inde, dans ses emblèmes phalliques, montre souvent les organes des deux sexes en conjonction. Le mot *Pehhor* a été traduit diversement. Les uns n'y ont vu que l'idole adorée sur la montagne de Pehhor. Mais les Rabbins, dépositaires de la tradition, rattachent le terme *Pehhor* au radical PAHHAR *entrebailler*, à cause du droit pris par le Dieu sur ses jeunes victimes. Pour savoir les orgies éhontées qu'abritent les mystères d'un semblable culte, c'est encore à l'Inde qu'il faut demander des révélations. La plume se refuse à la peinture de pareilles scènes.

On a prétendu qu'il ne fallait point prendre à la lettre les expressions bibliques relatives à la débauche, qu'il s'agissait là de simples dérèglements spirituels, d'une dérogation au culte national, sans que les mœurs fussent dissolues, dépravées comme le dit crûment la lecture du texte faite sans parti pris. Nous regrettons de nous insurger contre un optimisme aussi consolant, mais les trouvailles incessantes de la critique historique démontrent qu'ici c'est l'ignorant qui a raison.

Les cultes primitifs de l'Orient furent très *naturistes*. A peine l'homme put-il traduire ses propres impressions, ses jouissances et ses douleurs, qu'il célébra en un lyrisme éperdu les énergies mâle et femelle. Presque tout le Panthéon du paganisme antique tient dans ces deux mots. Quel ennemi tenace, sans cesse renaissant, les principes austères, la morale grave du Jehov.sme eurent-ils à combattre pendant des siècles ? Des divinités licencieuses, toujours riantes, prêchant la folie du corps, la volupté éternelle comme raison et but de la vie. Cette bacchanale échevelée conspire, rode toujours, chante et boit à la face d'Israel, serré contre l'arche sainte, gardé par ses prophètes. Mais, hélas ! à toute minute une défection ouvre la brèche, et l'orgie entre dans le temple. Astharoth se grise dans la coupe de Iahvé. Ascherah transforme le tabernacle en alcôve. Khémosch, venu de l'Inde, comme Bacchus chante ses hymnes à la chair sur le kinnor sacré. Le peuple de Dieu flambe comme une torche. Au culte profane, tout devient oratoire. On creuse des niches dans les galeries du sanctuaire, on y assied comme madones de jolies filles, ce sont les Sukkoth Benoth. Plus loin on arbore des emblèmes infâmes. Le satyriasis de Bahhal-Pehhor s'assouvit en une longue suite de viols. Les bocages étouffent de leurs massifs les cris de bêtes que profèrent les sexes convulsés. La pierre, le bois, l'antre, la montagne, tout sert de symbole au priapisme qui déborde.

Le plaisir cherche des complicités, des images partout. Une médaille de Paphos que nous reproduisons ici figure les attributs de l'Astharoth asiatique, de l'Astarté grecque. C'est tout simplement un ithyphalle sous un arc lunaire. On a

d'ailleurs donné au thème des milliers de variantes. Il est peu de sujets où l'imagination ait cru devoir être à la fois plus inventive et plus grossière. .



Les autres divinités qui pénètrent à la suite de celle-là semblent avoir une action moins corruptrice. Qu'on ne s'y trompe pas : toutes chantent les fermentations ininterrompues de la matière ; elles en exaltent les perpétuels enfantements.

Aussi, pendant les longues périodes où elles s'installent au cœur même d'Israel, peut-on dire qu'elles font de la Terre Sainte le caravanserail de tout l'olympe païen.

En voilà assez, croyons-nous, pour établir que le langage des prophètes reste toujours d'un réalisme absolu, et que lorsqu'ils disent : *fornication*, ils ne parlent pas de métaphysique.

Abordons maintenant les textes.

Gen. xii. 11. Et comme Abram était sur le point d'entrer en Egypte, il dit à Saraï sa femme : « Voici, je sais que tu es une belle femme ;

12. Et il arrivera que lorsque les Egyptiens t'auront vue, ils diront : « C'est sa femme. » Et ils me tueront ; mais ils te laisseront vivre.

13. Déclare, je te prie, que tu es ma sœur, pour que je sois bien traité à cause de toi et que j'aie la vie sauve, grâce à toi. »

14. Et dès qu'Abram fut venu en Egypte, les Egyptiens virent que cette femme était fort belle,

15. Et les princes de Phra-Ha la virent et la louan-

gèrent devant Phra-Ha. Et la femme fut emmenée dans la maison de Phra-Ha.

16. Et il fit du bien à Abram, à cause d'elle; il lui donna des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux.

17. Mais Iahvé frappa de grandes plaies — *négâhhim guédolim* — Phra-Ha et sa maison, à cause de Saraï, épouse d'Abram.

Le Phra-Ha s'empresse de renvoyer l'odalisque au patriarche qui regagne Bethel, se fixe dans ses gras pâturages, assiste à l'incendie de Sedom et de Gomorrhe, se déplace successivement vers Mamré, Qadèsch, Schur et Guérar.

Sous les chênes de Mamré trois anges annoncent à Saraï qu'elle deviendra mère.

Gen. xviii. 11. Or, Abraham et Sara étaient vieux, avancés en âge. Sara n'avait plus ses règles comme les femmes — *li-hoth lé-Sarah orach kan-nâschim*.

12. Et Sara rit en elle-même, disant : « Quand je suis vieille aurais-je ce plaisir ? Mon Seigneur aussi est vieux. »

A Guerar, malgré sa décrépitude, nouvel enlèvement de Sara qui joue derechef vis-à-vis d'Abimelek le rôle de porte-venin.

xx. 4. Or, Abimélék ne s'était point approché d'elle....

17. Et Abraham pria Elohim ; et Elohim guérit Abimélék, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent.

18. Car Iahvé avait refermé à *refermeras-tu* toute matrice de la maison d'Abimélék à cause de Sara, épouse d'Abraham, — *hhâtzor hhâtzar behhad kol rèchèm lébéth*.

Nous, plus prosaïques, nous disons qu'il, ou mieux qu'*elle* l'avait infectée, en dépit de la continence toute verbale de son ravisseur.

Il y a bien des invraisemblances dans cet

étrange roman de l'épouse du patriarche. Lorsqu'Abimélek l'enlève, elle a dépassé, nous dit-on, le cap des tempêtes. Ceux qui connaissent l'horreur des princes Arabes pour la femme *qui ne marque plus*, réservée à l'unique emploi de bête de somme, n'accueilleront qu'avec défiance un semblable récit.

On est donc fort enclin à le reléguer dans le domaine de la légende.

Mais si on l'accepte dans son entier comme de l'histoire, on en tire naturellement cette conclusion que l'épouse du Pasteur était atteinte d'une maladie vénérienne grave et tenace. En y ajoutant le fait de sa longue stérilité, on doit reconnaître que la syphilis seule est capable de répondre aux conditions d'un tel programme.

L'Ecriture représente Sedom et Hhomorâh (Gomorrhe) comme un enfer de turpitudes. Lorsque les deux anges y apparaissent une meute de debauchés veut leur faire subir un infâme outrage, la pédérastie (GÉN. XIX. 5).

Sur un thème identique, le honteux épisode du Levite d'Ephraïm découpant sa femme, tuée par d'horribles souillures, en autant de morceaux qu'il y avait de tribus en Israel, est trop vivace dans les mémoires pour avoir besoin d'être raconté. Quelle sinistre lumière tout cela jette sur les abîmes de corruption où se vautrait l'âge patriarcal !

Les textes que nous avons maintenant à examiner offrent pour la critique médicale une importance beaucoup plus sérieuse. Aussi les transcrivons-nous en partie double comme preuve de notre complète probité littéraire d'abord et ensuite comme moyen de rendre le contrôle plus

facile à ceux d'entre nous qui possèdent quelques notions des langues orientales.

Nous les développerons dans leur ordre chronologique (1).

Nomb. xxv. 1. Vai-iéschèb Israël ba-Sschittim, Vai-iochèl hâhhâm liznoth el benoth Moâb.	Nomb. xxv. 1. Alors Israel résidait à Schittim et le peuple commit fornications avec les filles de Moâb.
2. Va-tthiqrènâ lohhâm lézibchè Elohéhèn, vai-iokal hâhhâm, vai-isschtthachaou lElohéhèn.	2. Car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux.
3. Vai-ittzamed Israël lé-Bahhal-Pehhor, vai-ichar ap-Iehovâh bé-Israël.	3. Et Israel s'accoupla à Bahhal Pehhor et Iahvé s'irrita contre Israel.
4. Vai-iomer Iehovâh èl	4. Et Iahvé dit à Mos-

(1) Pour donner la clé des valeurs graphiques reproduites par nous dans les documents qui vont suivre, disons que nous avons toujours transcrit :

le *hé* par *h*,
le *cheth* par *ch* dur,
le *kaph* par *k*,
le *qoph* par *q*,
le *aïn* par *hh*.

Pour les autres valeurs moins importantes dérivées du *kametz*, des point-voyelles et des accents toniques, nous ne nous sommes pas attaché à leur faire prendre toujours les intonations qu'on leur assigne dans l'enseignement moderne de l'hébreu. Nous avons abandonné un semblable souci pour le motif que cet enseignement manque d'unité, que telle prononciation, admise chez nous, n'a pas cours chez nos voisins, que les Juifs eux-mêmes ne lisent point leur dialecte partout de la même façon, et que leur langue subit en cela le sort de toutes les langues mortes, écrites et prononcées par chacun un peu selon ses convenances.

Dans les passages difficiles, j'ai pris pour guides les deux versions françaises d'Osterwald et de Martin, dont la littéralité est presque toujours aussi parfaite que possible.

Moschèh : Qasch èth kol roschi hâhhâm, ve-hovaqhh othâm la-Iehovâh, nègèd ha-sschamesch, ve-ioschob charon ap-Iohovâh mi-Israël.

5. Vai-iomer Moscheh èl Sophti Israël : hirgou isch anoschâv hannitzmâdim lé-Bahhal-Pehhor.

6. Ve-hinnéh : isch mib-béni-Israël bo, vai-iaqreb èl échâv ha-Mmidianith, lé-hhéné Moschèh, ou-lé-hhéné kol hhadath Beni Israël, ve-hemmâh bokim pétach ohèl movhhed.

7. Vai-iar Pinechâs, ben Eléhhazar ben Aharon, ha Cohen, vai-ioqâm mitthok ha-hhedâh, vai-yqqach ro-mach be-iodo.

8 Vai-iâbo achar isch Israel èl ha-qoubbâh, vai-idqor èth schénéhèm eth isch Israël, vé éth ha-ischâh el-qobothâh. Va-tthehhot-zar ha-mmaguephâh meh-hal Beni-Israël

9 Vai-yhou ha-mmethim ba-mmaguephâh arbohhâh, vehhèsrim alèph.

..... 14. Ve-schèm isch Israël ha-mmukkèh ascher hukkâh èth ha-mmidiânith

chèh : Prends tous les chefs du peuple et fais-les pendre à la face de Iehovah, sous le soleil, et la colère de Iahvé contre Israel s'apaisera.

5. Et Moschèh dit aux Juges d'Israel : Tuez quiconque d'entre vous s'est accouplé à Bahhal-Pehhor.

6. Et voici : un homme des Beni-Israel vint et il amena à ses frères une Midianite devant Moschèh et devant toute l'assemblée des Beni-Israel, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle d'assignation.

7. Et Pinechas ben Eléazar, ben Aharon, Cohen, ayant vu, se leva du milieu de l'assemblée et prit une javeline à la main

8. Et il entra à la suite de l'homme d'Israel sous la tente, et il les transperça tous deux, l'homme d'Israel et la femme, par les génitoires. Et la plaie cessa sur les Beni-Israel.

9. Et moururent des hommes par le fléau quatre mille et vingt mille.

..... 14. Et l'homme d'Israel tué, qui fut frappé avec la Midianite, se nommait

Zimri ben-Salou, nési beth âb la-Sschimehhoni.

15 Ve-schêm hâ-ischa ha-mmukkâh ha-mmidiâ-nith Kozbi, bath Tzour, rosch ummoth, béth âb be-midiân hou.

16. Vai-dabber Iehovah èl Moschêh, lemor :

17. Tzoror èth ha-mmidiâ-nim, ve-hikkithem othâm.

18. Ki-tzorerim hèm lâ-kém bénikléhèm aschèr nikkélou lakèm hhal-debar Pehhor, ve-hhal debar Koz-bi, bath nési midiân, acho-thâm ha-mmukkâh be-iom hammâguepâh, hhal debar Pehhor.

XXXI. 1. Vaidaber Ieho-vâh èl Moschêh, lémor :

2. Neqom niqmath Beni-Isrâel méèth ha-Mmidiâ-nith, achâr théosèp èth-hhammèkâ.

3. Vaidaber Moschèh èl ha-hham, lémor : Héchalt-zou méitthékèm anâschim lattzobâh, ve-ihou hhal Mi-diân, lotheth niqmath Ieho-vâh be-Midiân.

..... 7 Vai-itzbou hhal Midiân, kka-aschèr tziwâh

Zimri ben Salou, chef par son père d'une maison de Sschimehhonites.

15. Et la femme tuée, la Midianite, se nommait Kozbi, fille de Tzour, chef du peuple, dont la maison de père était en Midian.

16. Et Iehovah parla à Moschèh, disant :

17. Traitez en ennemis les Midianites et tuez-les.

18. Car ils furent ennemis contre vous par leurs ruses qu'ils ourdirent contre vous en l'affaire de Pehhor et en l'affaire de Kozbi, fille de chef en Midian, leur sœur, tuée au jour du fléau, en l'affaire de Pehhor.

XXXI. 1. Et parla Ieho-vah à Moschèh, disant :

2. Venge par vengeance les Beni-Israel des Midia-nites ; après, tu seras re-cueilli vers tes peuples.

3 Et parla Moschèh au peuple, disant : Equipez d'entre vous des hommes à la guerre, qu'ils marchent contre Midian pour accom-plir la vengeance de Ieho-vah sur Midian.

..... 7. Et ils se ruèrent sur Midian comme Ieho-

Iehovâh eth Moschèh, vai-iahargou kol zakar.

.... 15 Vai-iomer aléhèm Moschèh : Hachiythèm kol néqèbâh ?

16. Hen, hénnâh hâv li-béni-Israël bidbar Bilhhâm limsar mahhal ba-Iehovâh hhal debar Pehhor, va-tthehi ha-mmaguépâh ba-hhadath Iehovâh.

17. Ve-hhattoh hirgou kol zakar battap, ve-kol ischah iodahhath isch le-misckkab zakar hirgou.

18 Ve-kol ha-ttap ba-nnaschim aschèr lo iodh-hou mischkkab zakar ha-chav lâkèm.

19. Ve-atthem chanou michoutz lammachanèh Sibhhath iomim. Kol horeg népèsch, ve-kol nogehha becholal thithchattou bai-iom haschlischi, ou-baiiom haschbihhi, athem, ou schebikem.

20. Ve-kol beged, ve-kol

vah l'avait enjoint à Moschèh, et ils tuèrent tous les mâles.

..... 15. Et, leur dit Moschèh : Epargnâtes-vous toutes les femmes ?

16. Voici : elles firent les Beni-Israel, selon l'aveu de Bilehham (1), pécher contre Iehovah en l'affaire de Pehhor, et survenir le fléau sur l'assemblée de Iahvé.

17. Et maintenant, tuez tout mâle dans l'enfance, et toute femme qui a connu lit d'homme, tuez !

18. Mais toute jeune fille dans le nombre qui n'a pas connu lit d'homme, gardez-la pour vous.

19. Et quant à vous, vous resterez hors du camp sept jours. Quiconque a tué, et quiconque fut touché par un cadavre se purifiera le jour troisième et le jour septième, lui et ses captifs.

20. Et tout vêtement, tout

(1) Voici les mots de Bilehham (Balaam) : « Nomb. xxiv. 17. Un sceptre s'est élevé d'Israel ; il transpercera les deux régions de Moab, il détruira tous les enfants du désordre. »

La tradition, plus explicite d'ailleurs, prétend que Bilehham avait donné au roi Balak le conseil de faire corrompre les Juifs par son armée d'amazones.

keli-hhor, ve-kol mahhasèh hhizim, ve-kol keli hhetz thithchattâv.

21. Vai-iomer Elehhazar ha-Cohen el ansché hatzobâh ha-boim lammilchâmâh : Zoth chuqqâth hatthorâh aschèr tzivvah Iehovâh èth Moschèh

22. Ak eth hazzohâb, veeth hakkâsep, eth hannechoscheth, eth habbarzel, eth habdil, vé-éth hahhoparèth :

23. « Kol dobar ascher iobo bâèsch, thahhabirou bâèsch, ve-tâher ak bémi niddâh (1) ithchattâ ; ve-kol aschèr lo iobo bâèsch, thahhabirou ba-mmâim.

24. » Ve-kibbastthèm bigdekem baiiom haschbihhi ou-thartthem, ve-achar thoboou el hammachanèh. »

Deut. xxviii. 27. Iakkekâh Iehovâh bi-schéhin Mitzéraïm, ou-ba-hhepholim *(qéri* ou-ba-tachorim), ou-ba-qorâb, ou-be-chârès, aschèr lo thoukal lékérâpéh.

objet de peau, tout tissu de chèvres, et tout ustensile en bois sera purifié.

21. Et dit Elehhazar, Coben, aux hommes de l'armée qui étaient allés à la guerre : Voici l'ordonnance de la loi qu'a prescrite Iehovah à Moschèh :

22. « Oui, l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb,

23. « Toute chose qui va au feu, sera purifiée par le feu et sera nette, si on la lave à l'eau de purification ; et tout ce qui ne va pas au feu sera purifié par l'eau.

24. » Vous laverez vos vêtements le jour troisième, et vous serez purs ; ensuite vous rentrerez au camp. »

Deut. xxviii. 27. Iehovah te frappera de l'ulcère d'Egypte, de tumeurs anales, de scabies, de prurigo, dont tu ne pourras guérir.

---

(1) Mi-niddâh : *eau de souillure* faite avec les cendres de la vache rousse. Voir ce que nous en disons plus loin.

.... 35. Iakkekâh Iehovâh bi-schehim rohh hhal-habbirkaïm, vehhal-ha-sschoqaïm, aschêr lo thoukal léhérâpéh, mikkap ragléká vehhad qodqadêkâ.

.... 35. Iehovah te frappera, sur les genoux et les jambes, d'un ulcère malin dont tu ne pourras guérir, des pieds jusqu'à la tête.

.... 59. Ve-hiplâh Iehovâh èth-makkothka, vé èth makkoth zarhhèkâ, makkoth guédoloth, vé-néèmânoth, va-cholim rohhim veneèmânim.

.... Et Iehovah te frappera de plaies, et TA POSTÉRITÉ de plaies, — de plaies grandes et persistantes, — de maladies malignes et persistantes.

60. Ve-heschib békâ eth kol madevèh Mitzéraïm, aschèr iogorthâ mipnéhèm, ve-dâbekou bâk.

60. Il ramênera sur toi toutes les langueurs d'Egypte, devant lesquelles tu as tremblé, et elles s'attacheront à toi.

61. Guam kol Choli, vekol makkâh ascher lo kothoub be-sépher ha-tthorâh, hazzoth iahhelem Iehovâh hhalèkâ, hhad hhisschemdâk.

61. Et Iehovah fera aussi venir sur toi toute maladie et toute plaie qui ne sont point écrites au livre de cette loi, jusqu'à ce que tu sois exterminé.

∴

IEHOSUAH XXII. 17. Hamhhat lonou eth hhavon Pehhor, ascher lo hittaharnou mimmennou hhad haiiom hazzeh, va-ihi ha-nnegep ba-hhath Iehovâh.

IEHOSUAH XXII, 17. Est-ce peu de chose pour nous le péché de Pehhor, dont nous ne sommes pas purifiés encore jusqu'à ce jour et qui attira le fléau sur l'assemblée de Iehovah ?

∴

THEHILIM. CVI. 28. Vaiitzâmédou lé-Bahhal Pehhor, vai-ioklou zibché méthim.

PSAUM. CVI. 28. Et ils s'accouplèrent à Bahhal-Pehhor et mangèrent les sacrifices des morts.

29. Vai - iakhhisou bemahhaléléhêm, ve-tthipratz bam maguépâh.

30. Vai-iahhamod Pinchas, vaipallel, vattehhatzar ha-mmagepâh.

31. Ve-tthechâschêb lo litzdâqâh ledor vodor hhad hholâm (1).

29. Et ils irritèrent (Dieu) par leurs actions et il se rua sur eux un fléau.

30. Mais survint Pinchas, et il fit justice et arrêta le fléau.

21. Et (cela) lui sera tenu à justice d'âge en âge à toujours.

∴

Hoschehha. ix. 10. Kahhanâbin bammidboâr, motzâthi Israel, ke-bikkourath bithénâh bereschithâh roithi abothékèm Hemmâh boou Bahhal Pehhor, vaiynâzerou laboschèth, vaiihou schiqqoutzim ke-ohobâm.

Hoschehha. ix. 10. Comme des grappes au désert, j'avais trouvé Israel, comme le premier fruit d'un figuier dans son commencement, j'avais vu vos pères. Ils sont allés vers Bahhal-Pehhor, et ils se vouèrent à l'infamie et devinrent abominables comme leur passion.

Je cesse ici la transcription du texte hébraïque ; je me bornerai, pour aller plus vite dans ce qui va suivre, à la traduction française.

Les Proverbes disent que la fréquentation des courtisanes peut laisser des souvenirs terribles, irréparables pour la santé, menaçants pour la vie. Une remarque à cet égard : le mot *Zârâh* du texte a la double acception de *courtisane et d'étrangère ;* ce qui veut dire que dans l'esprit du moraliste l'étrangère représente l'être malsain par excellence.

---

(1) Ce psaume, qui ne porte point la signature de David, doit être d'un anonyme.

PROV. II. 16. Tu seras délivré de l'étrangère (1),
De la femme d'autrui dont les paroles sont flatteuses,
17. Qui a abandonné le compagnon de sa jeunesse,
Et qui a oublié l'alliance de son Dieu ;
18. Car sa maison penche vers la tombe,
Son chemin mène chez les morts.
19 Aucun de ceux qui vont vers elle n'en revient,
Aucun ne retrouve les sentiers de la vie,
v. 3. Car les lèvres de l'étrangère distillent *du miel,*
Son palais est plus doux que l'huile,
4. Mais sa conséquence est amère comme l'absinthe,
Perçante comme une épée double
5. Ses pieds conduisent à la mort,
Ses démarches aboutissent au sépulcre.
6. Elle ne considère pas le chemin de la vie ;
Ses pas s'égarent elle ne sait où.
.... 8. Eloigne ta route d'elle,
Fuis l'entrée de sa maison
9. Pour ne point laisser ton honneur à d'autres
Et tes années à un bourreau ; [fortune,
10. Pour que les étrangers ne se gorgent point de ta
Que le fruit de ton travail ne passe pas dans une maison
[étrangère
11. ET QUE TU NE RUGISSES PAS, A L'APPROCHE DE TA FIN,
LORSQUE TA CHAIR ET TON CORPS SERONT CONSUMÉS.
.... 14. Peu s'en est fallu que je ne me plongeasse dans
Au milieu du peuple et de l'assemblée. [tous les maux
15. Bois les eaux de ta citerne,
Et les sources de ton puits.
16. Tes fontaines doivent-elles se répandre dehors,
Et tes sources d'eau par les rues ?
17. Qu'elles appartiennent à toi seul,
Et non à d'autres avec toi.

---

(1) Nous avons adopté la forme typographique ci-dessus pour tous les passages qui appartiennent à des poëmes bibliques. Le rythme de la phrase et de la pensée nous semble mieux rendu par cet artifice.

18. Que ta source soit bénie.
Réjouis-toi de la femme de ta jeunesse,
19. Biche aimable, chèvre gracieuse !
Que ses mamelles te désaltèrent sans fin !
Sois continuellement épris de son amour.
20. Pourquoi, mon fils, t'égarer à la suite d'une autre,
Et embrasser le sein d'une étrangère ?
VI. 24. Pour te garder de la femme corrompue,
De la langue insinuante de la courtisane,
25 Ne convoite point sa beauté dans ton cœur,
Ne te laisse pas prendre par ses yeux, [morceau de pain,
26. Car l'amour de la femme dissolue vous réduit à un
Et l'épouse adultère chasse après l'âme précieuse.
... 32. Celui qui commet adultère avec une femme est dé-
Qui veut se perdre n'a que cela à faire [pourvu de sens.
33. Il trouvera une MALADIE et de la honte *(négah ou-qâlon)*,
Et son opprobe — *chèrphatho* — ne sera point effacé (1).
VII. 10 Et voici : une femme vint à sa rencontre,
Parée en courtisane et pleine de ruse.
11. Turbulente et sans retenue,
Ses pieds ne demeuraient point dans sa maison ;
12 Tantôt dehors, tantôt sur les places,
Elle épiait à chaque coin.
13 Elle le prit et l'embrassa ;
Avec un visage effronté, elle lui dit :
14. « Je devais un sacrifice de prospérité ;
» Aujourd'hui je suis quitte de mes vœux ;
15. » Aussi suis-je venue au-devant de toi
» Pour te chercher avec empressement et je t'ai trouvé.
16 » J'ai orné ma couche de rideaux,
» D'étoffes multicolores en fil d'Egypte.
17. » J'ai parfumé mon lit
» De myrrhe, d'aloës et de cinname.

---

(1) Il est à remarquer que le mot *qâlon* signifie ensemble *turpitudes* t *parties honteuses* de la femme. De même pour *chèrphâh*.

18. « Viens ! Enivrons-nous de délices jusqu'à l'aurore !
« Réjouissons-nous de plaisirs !
19. « Car mon mari est absent de la maison ;
« Il s'en est allé pour un lointain voyage »
.... 21. Elle l'attira par divers discours
Et le fit faillir par les mignardises de ses lèvres.
22. Et il s'en alla incontinent derrière elle
Comme un bœuf va à la boucherie,
Un fou lié au châtiment,
23. Jusqu'à ce qu'une flèche lui perce le foie ;
Comme un oiseau qui se précipite vers le rêt,
Ne sachant pas que c'est contre sa vie.
24. Maintenant donc, enfants, écoutez-moi
Soyez attentifs aux paroles de ma bouche.
25. Que ton cœur ne se détourne point vers les pas de
Et ne s'égare point dans ses sentiers ! [cette femme,
26. Car elle a précipité beaucoup de victimes ;
Elle en a tué plusieurs, des plus robustes.
27. Sa maison est le chemin du sépulcre ;
On y descend aux profondeurs de la mort.
.... IX. 13. La femme folle est turbulente,
Stupide, et ignorante.
14. Elle s'assied à la porte de sa maison,
Sur un siège, dans les lieux élevés de la ville,
15. Pour dire aux passants
Qui vont droit leur chemin :
16. « Que celui qui est novice entre ici ! »
Et elle murmure à celui qui manque d'intelligence :
17. « Les eaux dérobées sont douces ;
Le pain *pris* en cachette *est* agréable. »
18. Et il ne sait pas que là *sont* des morts,
Et que ses invités *sont* au fond du sépulcre.

XXII. 14. Puits insondable *que* la bouche des étrangères
Où tombera le détesté de Dieu.

XXIII. 27. Gouffre est la courtisane,
Et puits de détresse l'étrangère.

.... 33. (Si) ton œil les regarde,
Ton cœur fléchira, affolé.

.... « Quand la femme est un piège, que son cœur est un réseau, ses bras des liens, je la trouve plus amère que la mort », dit l'Ecclésiaste (VII. 26).

Ieschaïahh (Esaïe) reproche au peuple d'Israel ses dérèglements sans frein. Le feu du ciel n'a point enseveli tout entières Sédôm et Gomorrhe. Leurs tristes mœurs coulent maintenant comme un fleuve de boue.

I. 5. Où vous frapper encore,
Si vous continuez vos révoltes ?
Toute la tête est malade,
Tout le cœur est languissant.
6. Du pied à la tête, il n'y a rien d'intact.
Ce ne sont que blessures, meurtrissures et plaies puru-
Qui n'ont été ni pansées, ni bandées, [lentes
Ni adoucies avec de l'huile.
.... 10. Ecoutez la parole de Iehovâh, chefs de Sedom !
Prêtez l'oreille à la parole de notre Dieu, peuple de
[Gomorrhe !
III. 9. L'impudence de leurs visages témoigne contre eux.
Comme Sedom, ils publient leur péché et ne le dissi-
[mulent point....
.... 17. Adonâï pèlera le crâne des filles de Tsion.
Iahvé dénudera leurs aines (raglêhèm).
VII. 20. En ce jour-là, Adonâï rasera avec un rasoir
loué au delà du Fleuve (le roi d'Assyrie),
La tête et les poils du ventre ;
Il enlèvera aussi la barbe.

Ces deux versets se complètent. Le texte dit : *les poils des pieds* — Sahhar regalim — mais une autre expression *meï regalim* signifiant *l'urine*, il en découle que la première est un euphémisme dont la véritable valeur est celle que nous avons

mise. On sait du reste que de nos jours encore les femmes du harem subissent exactement l'épreuve que décrit le Prophète hébreu, sauf cependant pour la chevelure dont le sacrifice a toujours été considéré comme un signe de dégradation infamante.

IHEZEQEL. XIII 18. Ainsi parle Adonâï Iahvé :
Malheur à celles qui cousent des accoudoirs
Pour leurs bras jusqu'aux mains.
Qui font des voiles pour la tête, de toute taille,
Afin de chasser aux âmes !
.... 20. C'est pourquoi ainsi parle Adonâï Iahvé :
J'en veux à vos coussins
Avec lesquels vous chassez aux âmes, pour qu'elles s'en-
Je les arracherai de vos bras ; [volent,
Je laisserai partir les âmes
Auxquelles vous chassez et elles s'envoleront.
21. J'arracherai aussi vos voiles,
Je délivrerai mon peuple de vos mains,
— Il ne sera plus entre vos mains une chasse.
— Vous saurez que je suis Iehovâh.

Ce passage prouve clairement que les horizontales de l'époque savaient aussi, comme les nôtres « faire la fenêtre ».

HOSCHEHHA. IV. 13. (Mon peuple) sacrifie sur les mon-
Sur les coteaux, il fait fumer le parfum, [tagnes ;
Sous le chêne, le peuplier, le térébinthe,
Dont l'ombre est agréable.
C'est pourquoi vos filles se débauchent,
Vos brus commettent adultère.
14. Je ne punirai point vos filles parce qu'elles se débau-
Ni vos brus parce qu'elles commettent adultère. [chent,
Car vous-mêmes, vous vous retirez avec des courtisanes
Et sacrifiez avec les prêtresses ;
Et le peuple, sans intelligence, court à sa ruine.

15. Si tu te prostitues, Israel,
Que Juda ne se rende pas coupable !
N'entrez pas à Guilgal, ne montez point à Beth-Aven !
Et ne jurez point : Dieu est vivant !
16 Parce qu'Israel fut mutin comme une génisse indomp
... . 18. Ont-ils fini de boire, [tée.
Les voilà à la fornication.
Ses chefs n'aiment que l'ignominie.

Je pourrais m'étendre indéfiniment sur cette matière, reproduire les deux longs et terribles réquisitoires d'Ihezeqel, chap. XVI et XXIII. dépouiller toute l'œuvre d'Esaïe et de Jérémie où il est impossible d'ouvrir une page sans que les mots corruption, débauche, turpitude n'assaillent le lecteur, comme en un cauchemar apocalyptique. Mais je m'arrête, car ils ne livreraient aucun détail nouveau à notre information.

Je cite cependant un passage de l'Ecclésiastique où j'ai quelque chose à glaner.

ECCLÉSIASTIQ. XIX. 2. *Vinum et mulieres apostatare fociunt sapientes et arguent sensatos.*

Le vin et les femmes font apostasier les sages et attaquent les sensés.

3. *Et qui se jungit fornicariis erit nequam; putredo et vermes hereditabunt illum, et extolletur in exemplum majus, et tollctur de numero anima ejus.*

Qui s'accouple aux courtisanes tournera à rien ; la pourriture et les vers s'empareront de lui ; il servira de grand exemple et son âme sera retranchée du nombre.

Nous avons dit ailleurs que le texte hébreu de l'Ecclésiastique, œuvre, dit-on, de Jésu de Sirach, n'existe plus et que sa composition remonte à deux siècles avant notre ère, d'après St-Jérome, auteur de la version latine inscrite dans la Vulgate.

Il me tarde maintenant d'en venir à un chapitre plus délicat de ma critique. Quelques syphiligraphes partisans convaincus de la pérennité originelle de la syphilis dans l'espèce humaine, prétendent que l'histoire de David et particulièrement les psaumes renferment de sérieuses présomptions en faveur de leur thèse. Comme les textes et les documents me semblent ici d'une analyse ardue, je les ai réservés pour la fin de mon étude. Nous allons les examiner ensemble.

Comme faits médicaux que rencontre-t-on dans tout le règne de David ? Il y est, à la fin, question d'une peste — *débèr* — consécutive à un recensement du peuple, qui courrouce Iehovâh. L'ange Exterminateur — *malak ha-mmashchit* — fait périr 70 mille hommes. Mais David consacre un autel dans l'aire d'Ornan le Jebusien, et le fléau — *maggucphah* — s'apaise. (II SAM. XXIV. 11 à 15.)

C'est un peu auparavant que se place l'aventure de Bath-Scheba. Disons que le livre saint n'établit aucun rapport entre les deux faits : le crime de David et la peste. La femme d'Uriah était au bain (*rochetzeth*) après son époque mensuelle pour se nettoyer de sa souillure (*mithqadeschèth mittumathâh*) David « dormit » avec elle et la rendit enceinte.

Aussitôt arrive Nathan qui se dresse fatidique. « L'épée ne sortira plus de ta maison... Quoique tu fasses, l'enfant mourra. Et il mourut le septième jour ».

Mais on a voulu voir dans cet événement, raconté de la façon laconique que nous venons de dire, des indices que David avait transmis à Bath-Scheba une affection syphilitique, et on a essayé de lui en soustraire l'aveu en mettant les Psaumes à la question.

Les Psaumes ! c'est pour nous le chaos. Nous ne sommes pas sûr d'y faire luire le moindre filet de lumière, et, s'ils renferment un secret, de les contraindre à nous le dire.

Ce qui déroute dans l'examen du *Sépher Thehilim*. — Livre des Louanges, — c'est qu'on ne peut y reconnaître aucun ordre, ni dans la chronologie, ni dans les idées. On en prête la composition à David. Mais parmi les cent cinquante pièces qui le constituent, le nom du roi-prophète ne figure que sur soixante-douze. Et encore pour celles-là faudrait-il démontrer qu'elles sont bien toutes son œuvre. Détails importants à établir d'abord lorsqu'on cherche à faire de la biographie.

Si ce livre ne peint pas l'homme, peint-il mieux l'époque au point de vue qui nous occupe ?

Voyons.

Nulle part dans la Bible l'hyperbole et la métaphore ne sont aussi luxuriantes. Nulle part le lecteur ne se trouve plus déconcerté, lorsqu'il veut se reconnaître dans ce fouillis d'images dont il n'a point l'habitude. Presque toujours il se demande si le poète parle de ses misères morales ou de ses infirmités physiques. Souvent aucun indice ne lui permet de se faire une réponse bien nette. Lorsque le Psalmiste s'écrie : « Iahvé ! guéris-moi car mes os sont tremblants » on pense tenir un fil conducteur, mais ce fil échappe aussitôt « Mon visage est pâle de tristesse, il se creuse à cause de mes ennemis ». Et toujours, dans le poème entier, ces antithèses, ces fluctuations, ces plaintes ambiguës, au milieu desquelles le dessous, si tant est qu'il y en ait un, passe mystérieux et voilé. Telle pièce semble frôler les cloaques humains. La suivante plane sur les cimes.

La strophe coule si souple, si fluide, qu'en la soumettant à l'analyse chimique élémentaire, elle s'évapore sans laisser de résidu. Tout se volatilise. Elle offre une telle malléabilité que là où nous serions enclins à voir les stigmates de la débauche, les commentateurs de l'Eglise voient des prophéties messianiques. « Ils ont compté mes os. Ils ont percé mes pieds, etc. » C'est le moment de redire : *Et mundum tradidit disputationibus eorum.*

Sur ce, j'entre en matière. Le lecteur se fera juge.

Ps. vi. 3. Aie pitié de moi, Iahvé, car je suis sans force !
Iahvé, guéris-moi, car mes os sont tremblants !
.... 7. Je m'épuise à gémir.
Chaque nuit, je baigne ma couche ;
Je trempe mon lit de mes larmes.
8. Mon visage est blême de chagrin,
Il se creuse à cause de tous mes ennemis.
Ps. xxii. 2. Eli ! Eli ! Lammâh hhazabtthâni
(Pourquoi m'as-tu abandonné ?)
T'éloignant de ma délivrance
Et des paroles de mon gémissement ?
3. Eloha ! je crie le jour, mais tu ne réponds point,
Et la nuit sans avoir de repos.
... 7. Moi ! un ver et non un homme,
— Opprobre des mortels et mépris du peuple !
8 Tous ceux qui m'aperçoivent se raillent de moi
Ils ouvrent la bouche, ils hochent la tête.
. .. 13. Des taureaux nombreux m'environnent,
Des forts de Basçan m'entourent.
14. Ils ouvrent la gueule devant moi
Comme un lion affamé et rugissant.
15. Je suis de l'eau qui s'écoule ;
Tous mes os sont disjoints ;

Mon cœur est de cire,
Il fond dans mes entrailles.
16. Desséchée comme la brique est ma vigueur,
Ma langue se colle à mon palais ;
Et tu m'as étendu dans la poussière de la mort.

17. Car des chiens m'ont environné ;
Une bande de méchants m'a entouré ;
Ils ont percé mes mains et mes pieds.
18. Je compterais tous mes os ;
Ils me considèrent et me dévisagent.

Ps. xxxi 10 Iahvé, aie pitié de moi !
Car je suis dans la détresse ;
Mon œil s'épuise de chagrin,
Mon âme aussi et mes entrailles.

11. Car ma vie se consume dans la douleur,
Mes ans dans les soupirs ;
Ma force est déchue à cause de mon iniquité
Et mes os se dessèchent.

12. J'ai été un opprobre pour mes ennemis,
Même beaucoup pour mes voisins, —
Un objet d'horreur pour mon entourage;
Ceux qui m'aperçoivent dehors s'enfuient loin de moi.
13. Les cœurs m'ont oublié comme un mort ;
J'étais un vase de rebut,
— Keli obed, *une vieille casserole* —.

xxxii 2. Heureux l'homme à qui Iahvé n'impute pas de
Et dans l'esprit duquel il n'y a pas de fraude ! [crime
3. Quand je me suis tu, mes os se sont consumés
Et je gémissais tout le jour.
4. Car jour et nuit, ta main s'appesantissait sur moi,
Ma vigueur est devenue une sécheresse d'été.

xxxviii. 2 Iahvé ! ne me châtie point dans ta colère,
Ne me punis pas dans ton courroux !
3. Car tes flèches sont entrées en moi,
Ta main s'est appesantie sur moi.

4 Il n'y a RIEN D'ENTIER DANS MA CHAIR,
A cause de ton courroux,
Ni aucune trêve dans mes os
A cause de mon péché.
5. Car mes fautes s'élèvent par-dessus ma tête;
Elles sont comme un lourd fardeau
Trop pesant pour moi
6. MES PLAIES SONT FÉTIDES, ET ELLES COULENT
A CAUSE DE MA FOLIE.
7. JE SUIS COURBÉ, ABATTU A L'EXTRÊME ;
JE MARCHE EN DEUIL TOUT LE JOUR.
8. CAR MES REINS SONT REMPLIS DE FEU,
IL N'Y A RIEN D'INTACT DANS MA CHAIR.
9. JE SUIS EXTRÊMEMENT AFFAIBLI ET TOUT BRISÉ ;
JE RUGIS DANS LA GRANDE AGITATION DE MON CŒUR.
10. Adonaï ! Tout mon désir est devant toi ;
Mon gémissement ne t'est point caché.
11. Mon cœur palpite, ma force m'abandonne
Et LA LUMIÈRE DE MES YEUX, MÊME JE NE L'AI PLUS.
12. Du coup, mes proches, mes compagnons s'arrêtent,
Mes amis se tiennent à distance.

Tous les psaumes dont nous venons de citer les fragments portent la signature de David. Dans celui qui va suivre le Roi-prophète demande pardon de la faute commise avec Bath-Schéba. Il n'y est fait qu'une allusion discrète à des accidents morbides possibles.

Ps. LI. 1. Au maître chantre, psaume de David,
2. Lorsque Nathan le Prophète vint à lui, après que David fut allé vers Bath-Schébah (fille du Serment = *Constance*. O dérision !)
3. Elohim ! aie pitié de moi selon ta miséricorde !
Selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.
Lave-moi parfaitement de mon iniquité
Et absous-moi de ma faute.

.... 9. Purifie-moi avec l'hysope et je serai net ;
Lave-moi et je serai plus blanc que la neige.
10. Fais-moi entendre l'allégresse et la consolation ;
Qu'elles réjouissent LES OS QUE TU AS BRISÉS !

Pour débrouiller ce que ces lambeaux peuvent contenir d'autobiographie, dépister les orientalismes et leur faire subir la mise au point la plus exacte, citons quelques extraits où ne figure plus le nom de David. Les lignes suivantes sont d'un anonyme.

Ps. XLII. 4. Les larmes sont devenues mon pain jour et nuit,
Pendant qu'on me répète sans cesse : Où est ton Elohi ?
... 11. Mes os se brisent, mes ennemis m'outragent,
Disant chaque jour : Où est ton Elohi ?

Voici un Maskil d'Héman l'Ezrachite.

Ps. LXXXVIII. 4. Mon âme est saoûle de maux,
Ma vie touche au séjour des morts.
5. Je suis compté parmi ceux qui descendent dans la [fosse ;
Je suis comme un homme sans vigueur,
6. Gisant parmi les morts,
Tel que les meurtris couchés dans la tombe,
Dont tu ne te souviens plus
Et qui sont séparés de ta main.
7. Tu m'as mis dans la fosse la plus basse,
Dans les ténèbres, dans les abîmes.
8. Ta colère pèse sur moi ;
Tu m'accables de tous tes flots.
9. Tu as éloigné de moi ceux que je connaissais ;
Tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur ;
Je suis enfermé et je ne puis sortir.
10. Mon œil se consume par l'affliction....

Enfin voici un dernier fragment anonyme dont le style rappelle tout à fait la manière de David

et qui en conséquence est très probablement de sa facture.

CII. 4. Mes jours se dissipent en fumée,
Mes os se dessèchent comme l'âtre (1).
5. Mon cœur frappé est devenu sec comme l'herbe,
Et j'ai oublié de manger mon pain.
6. A cause de la voix de mon gémissement,
Ma peau colle après mes os.
7. Je ressemble au pélican du désert,
Je suis comme la chouette des masures.
8. Je ne dors point ; je suis semblable
Au passereau solitaire sur le toit.
9. Tous les jours mes ennemis m'outragent,
Et mes adversaires en fureur blasphèment contre moi.
10. Car j'ai mangé la cendre ainsi que du pain ;
Et j'ai mélé ma boisson de larmes,
11. A cause de ton courroux et de ta vengeance ;
Parce que m'ayant élevé, tu m'as abaissé.
12. Mes jours sont une ombre déclinante ;
Je me dessèche comme l'herbe.

Une telle énergie dans l'expression dénote une détresse extrême. De quelle nature ? Multiple certainement. Aucune existence ne fut plus agitée que celle du pâtre-usurpateur. Mais il est difficile d'admettre que le Psaume XXXVIII puisse traduire autre chose qu'une maladie. Bien plus, cette maladie est grave puisqu'elle inspire de sombres pensées à sa victime ; elle est longue, elle fatigue le Roi, il demande grâce, mais elle ne l'étend point immobile sur son lit, puisqu'il peut écrire

(1) Job dit de même : XXX. 30. Ma peau est devenue noire sur mon corps ; mes os sont desséchés au feu.

Jérémiah, parlant de Jérusalem, dit :

Sa souillure était dans les pans de sa robe...... Il a envoyé du ciel dans mes os un feu qui les a consumés. (LAM. I. 9-13.)

le poème de ses souffrances. Celles-ci, nous dit-il, « n'ont rien laissé d'intact en sa chair, elles lui « creusent des plaies purulentes et fétides, elles « lui sapent les jointures, lui martèlent les os. « Elles le plongent lentement dans un marasme « au fond duquel il voit la mort. Mais de cette « lutte interminable il sort cependant victorieux. » C'est bien en somme une maladie de tout l'organisme. Et il faut reconnaître que ses linéaments, brossés à larges coups de pinceau, lui donnent une furieuse ressemblance avec la syphilis tertiaire. Si des dates jalonnaient, coordonnaient les hymnes, si surtout un mot nous eut révélé les circonstances de la mort de l'enfant adultérin, toute la lumière eut été faite sur ce difficile problème. Il y a là une lacune irréparable.

Présenter des choses aussi délicates sous une forme plus catégorique, serait, croyons-nous, aller au delà de toute prudence, car le vrai savant doit avoir pour principe de n'affirmer sans réserve que ce qui est rigoureusement établi.

D'ailleurs, pour brillantes que puissent être de semblables reconstitutions historiques, le dernier mot ne sera dit sur elles, il faut bien l'avouer, que le jour où la pioche des archéologues aura tiré du sol d'Israel les pièces à conviction qui nous manquent. Jusque là en dépit des plus belles virtuosités littéraires, « le doute reste toujours un peu l'oreiller du sage ».

Comme nous avons quand même encore des choses intéressantes à dire, le lecteur veut-il nous suivre, — c'est l'étape finale, — dans l'essai de synthèse que nous allons tenter de nos documents ?

Saraï communique au Phrâ-Hâ d'Egypte un mal vénérien qui l'infecte, lui et tout son palais.

Passant ensuite au harem d'Abimélek, elle y apporte le même fléau. Moscheh prononce une menace qui sonne singulièrement à nos oreilles. « Dieu te frappera, TOI ET TA DESCENDANCE, de plaies extraordinaires, de plaies graves et persistantes. » Puis tout-à-coup pour lui donner raison, éclate la catastrophe de Bahhal-Pehhor. Cette catastrophe ce n'est point une épidémie de chaudepisse (1), ni de lèpre, ni de dyssenterie, — affections connues. C'est quelque chose de monstrueux, fruit des accouplements avec les femmes étrangères, peste génitale. Sa virulence est telle qu'elle affole le Prophète et lui dicte comme seules mesures d'éradication un carnage en masse, le fer, le feu, un déluge d'eau sainte. Et cependant ses bonnes dispositions primitives pour les Midianites ne peuvent être douteuses, puisque lui-même a épousé une femme de ce peuple, Tséphorah (Oiselle) et qu'il a fait un long séjour chez son beau-père, Cohen de Midian. Après la terrible exécution, le mal sommeille, mais il n'est pas vaincu. Josué l'avoue. La panique laisse des traces profondes. Les femmes étrangères traverseront désormais la Bible comme des suppôts de Belzébuth. On les flétrit comme hérétiques ; mais on les flétrit bien plus comme goules, bêtes hominivoraces, foyers de pourriture, ouvrières de mort. « Prends garde à la *Zarâh* ! ses lèvres distillent du miel, son palais est plus doux que l'huile, — mais ce qui en émane est amer comme l'absinthe,

(1) La gonorrhée chronique était mise au nombre des infirmités les plus affligeantes, car David, dans un moment de courroux, la souhaite à son lieutenant Joab, après le meurtre d'Abner :

II. SAM. III. 29. Qu'il (ce sang) retombe sur la tête de Joab, et sur toute la maison de son père ; qu'il existe toujours dans la maison de Joab un gonorrhéique, un lépreux, un infirme avec des béquilles, un tué par le glaive, un meurt-de-faim parmi eux.

perçant comme l'épée double. . Sauve-toi d'elle, pour ne point rugir à l'approche de ta fin, lorsque ton corps et ta chair seront consumés. » On l'appelle puits de détresse, portière du sépulcre. Avec elle tout le fumier de Job semble s'être mis en marche. Cette prêtresse des sanctuaires profanes est un cloaque.

La palette a de trop sombres couleurs pour nous faire croire qu'il s'agit là de représailles vulgaires. Quand la Bible parle de blennorrhagie, elle examine, elle légifère avec calme ; mais devant l'autre hydre innommée, le dégoût, l'indignation débordent. Quelque chose d'épique coule dans les textes. On assiste à un combat nocturne où la phalange sacrée des prophètes vient briser ses efforts contre un géant masqué. Cet ennemi inlassable symbolise pour eux tout le malheur du peuple. Qu'une maladie, une guerre, une servitude surviennent, le refrain sinistre : *A cause de tes prostitutions* éclate à chaque phrase dans leur bouche Il cingle et siffle comme un paquet de lanières. Toujours à l'affut d'une menace ou d'une terreur pour manier la foule, ils brandissent cette arme dans tous les sens. Elle vole, crépite, flamboie entre leurs mains vigoureuses. C'est le cavalier noir de l'Apocalypse barrant le passage au Vice, toujours penché sur la gueule de l'abîme.

Mais pourquoi, si le mal avait cette étendue, ne nous en ont-ils point laissé de description plus didactique. Cela tient au caractère sacerdotal de ces conducteurs d'hommes. La grande maladie génésique est la maladie honteuse par excellence. Les prophètes pouvaient connaître les secrets intimes de cette honte, s'en transmettre oralement des descriptions médicales, mais ne point y

initier le peuple sur lequel de pareilles confidences auraient diminué leur pouvoir d'intimidation. Cette réserve fait du reste partie d'un plan général. Les prêtres juifs monopolisaient toutes les sciences et surtout celle de la médecine qui leur permettait d'avoir un énorme ascendant sur la masse. Pour ne rien laisser perdre, ni surpendre de ce patrimoine intellectuel, ils se gardèrent bien de le réduire en traités ; on préféra se le transmettre par tradition orale dans les familles des lévites. Moscheh conféra à son frère Aharon le titre de médecin suprême pour lui et sa descendance. En réglant ainsi ces hautes prérogatives on pouvait faire le mystère sur l'enseignement technique, prélude de l'initiation. Le père instruisait ses fils ; et la science ainsi faite demeurait un complot, un moyen de gouverner les hommes.

C'est là du reste le propre de toutes les sociétés fortement théocratiques. Elles orientent chaque effort de l'esprit vers un seul but, elles l'absorbent dans une pensée, et l'y enferment comme en un moule de fer. On promulgue une constitution religieuse au peuple, on crée une caste de lévites dont le souffle ardent doit attiser sa Foi ; mais on lui interdit de donner des ailes à sa Raison. On spécule sur l'ignorance et on l'exploite. Le savoir est malsain. Connaître est une curiosité dangereuse. On dit à la plèbe : « Sache que la Thorah est la science universelle. » Et l'on éteint les lumières.

C'est pour cette raison, — et il n'y en a pas d'autres, — que le vocabulaire médical de la Bible, tout en paraissant fort riche, est en réalité très pauvre. En effet les mots, dont nous donnons la nomenclature ci-dessous, n'ayant reçu aucun

commentaire dans les textes, à l'exception de *Zob* et de *Tzarahhath*, il en résulte que leur simple énoncé dit tout ce que nous pouvons en savoir :

Abahh-buhhoth, *pustules sorties.*
Agam, *pourrir*, *être malade.*
Agan, *pelvis, bassin.*
Bath hhaïn, *fille de l'œil*, c'est-à-dire *pupille.*
Bekor mavèth, *mortinatalité (fléau des nouveau-nés).*
Beschar, *membre viril.*
Bétèn, *ventre, bedaine.*
Bethoulim, *membrane hymen, sang des règles.*
Bohaq, bohir, *vitiligo, psoriasis.*
Buhhâh, *bouton*, *pustule.*
Bethchapshuth, *maladrerie.*
Chapshouth, chapshith, *maladie.*
Charès, *dartre, démangeaison, cuisson.*
Chemah, *venin, poison* (de iacham, *brûler*).
Cherphâh, *parties honteuses.*
Chilah, *douleur.*
Chlah, *maladie.*
Choli, *maladie.*
Dalleketh, *fièvre ardente.*
Dam, *sang.*
Davah, madeveh, *maladie, langueur, indisposition, menstrues.*
Deber, *mauvaise affaire, peste.*
Elem, *mutité.*
Eschek, *testicule.*
Ghabéchah, *calvitie frontale.*
Gob, *gibbosité*, *bosse, dos.*
Goél, *pollution.*
Gorab, *gale.*
Gouphah, *cadavre.*
Guéhah, *cicatrisation.*
Gueled, *peau.*
Haron, *grossesse.*

Hhaïn, *œil.*
Hhorlah, *prépuce.*
Hhiddim, *menstrues.*
Hhophel, *hémorrhoïdes.*
Iabal, *malade, suppurant, ulcéreux, papuleux.*
Iallepeth, *impetigo, gale, teigne.*
Ierek, *cuisses, jambes, organes génitaux,* iotzé iérek *enfant,* littéralement *graine de* ierék.
Ieschen, *faire dormir* (*de* iaschan *dormir*).
Iveleth, *folie* (*de* evil *fou*).
Kahhas, *il fut malade.*
Kéresch, *estomac.*
Késèl, *lombes.*
Khis, *poche, kyste.*
Krouth schopqah, *gland coupé, amputation du gland.*
Lahannah, *absinthe, poison.*
Lèb, *cœur, âme, vie.*
Mâbusch, *organes génitaux.*
Macholâh, mecholâh, *chorée.*
Mahhak, *châtrer par compression.*
Ma-hhârâh, *parties honteuses.*
Maratz, *il fut malade.*
Maschèth, *onanisme,* (de Shachath *éjaculer*).
Mathnaïm, *lombes.*
Mavèh, *maladie mortelle.*
Mehhorim, *organes génitaux.*
Mekitthâh, *contusion,* de kothâh *broyer* donnant kothoub, *froissé, eunuque.*
Mikevah, *cicatrice, tatouage, brûlure.*
Mishber, *matrice.*
Mocha, *moelle* (machab, *émédulller*).
Moukké Schehin, *dermatose, traumatisme,* littéralement *coup frappé*).
Moul, *circoncire.*
Nabal, *fou.*

Nabeluth, *organes génitaux.*
Nébèlah, *cadavre.*
Nébolah, *folie.*
Négah, négép, maguepah, *fléau, épidémie.*
Néqébah, *femme, femelle*, (de naqab *perforer*).
Nidah, *impureté menstruelle.*
Niqep, niqpah, *épilepsie.*
Oul, *ventre.*
Ozen, *oreille.*
Pétér réchèm, *fendeur de l'utérus*, c'est-à-dire *premier né.*
Petzouah dakka, *blessé des testicules.*
Posoul, *simulacre, défaut corporel, infirmité.*
Poth, *vulve, fente.*
Qaddacheth, *fièvre ardente.*
Qalon, *inflammation.*
Qasqeseth, *squame.*
Qé, *vomissement.*
Qéréah, *calvitie occipitale.*
Qétéb, qotéb, *peste.*
Qobâh, *vagin, bas ventre.*
Qoneh, *trachée, canal.*
Qouleh gouphah, *inflammation cadavérique.*
Qroum, *cicatrice, obturation.*
Raphaël, *el guerit.*
Raphah, rapah, *guérir.*
Raphaoth, *médicaments.*
Raphaouth, *guérison.*
Rechem, *matrice.*
Rehhâh, *poumon.*
Roqâb, *carie*, (trope, *os travaillés par l'effroi*).
Rosch, *tête.*
Rozon, *cachexie, peste.*
Schahan, *ulcérer.*
Scheggahhon, *folie.*
Schehin, *ulcère.*

Schor, *ombilic.*
Séchâh, *purgation, exsudat, fausse-membrane, adhérence.*
Sekel, *folie.*
Souchah, *purgation.*
Souk, *oindre son corps après le bain.*
Symponim, *bronches.*
Tachar, *avoir du tenesme, de la dyspnée.*
Techorim, *hémorrhoïdes.*
Theballul behhaïno, *taie de l'œil.*
Thiplah, *folie.*
Tzarahhath, *lèpre.*
Tzélah, *claudication.*
Tzémach, *excroissance, bouton.*
Veschet, *(rabbinique), œsophage.*
Zamar, *amputer.*
Zer, *lombe* (v. mathnaïm).

On arrive ainsi à pressentir, sans trop étendre les textes sur le lit de Procuste, que le quelque chose de formidable embusqué à tous les coins de page dans la Bible, la source si féconde en malheurs, ne répond qu'à une espèce morbide connue de nous, la syphilis. Mon enquête aboutit donc à la confirmation pure et simple des idées émises déjà sur ce chapitre par mes deux brillants confrères Hamonic et Buret (1).

Ce que nous avons dit ailleurs du *moukké schéhin* et du *Baalé rathan* (1er fascicule, page 44) semble encore fournir un certain appui à cette interprétation. Les désordres naso-pharyngiens du *Baalé rathan*, surtout, et leur transmissibilité par les

(1) HAMONIC, *Des maladies vénériennes chez les Hébreux à l'époque biblique.* Masson éditeur. Paris.

BURET. *La syphilis aujourd'hui et chez les anciens.* Soc. d'éd. scientif. Paris, 1891.

générateurs à leur descendance, me paraissent des inductions capables de détruire les derniers doutes.

L'existence antique de la syphilis est aujourd'hui parfaitement prouvée par des pièces concluantes. Sa limitation séculaire, sa léthargie longuement sournoise, — pour être inexplicable, — ne l'est pas davantage que celle du choléra rivé au Gange jusqu'en 1832 et de la peste dont les explosions volcaniques d'autrefois sont réduites à une impuissance relative par les mesures du XIX[e] siècle. On ignore pourquoi les grands fléaux restent assoupis en leur foyer d'origine, pendant des milliers d'années, puis tout-à-coup bouillonnent, fermentent, font avalanche, développent à travers le monde leur linceuil mortuaire, traversent telle région comme un simoun empesté, s'implantent dans telle autre pour s'en faire une nouvelle patrie. Avant de prendre domicile dans les cinq continents la syphilis semble avoir procédé comme le choléra. Virus intensif sur des constitutions neuves, elle dut agir avec une puissance foudroyante et s'éteindre souvent d'elle-même par la mort rapide de ses victimes. On connaît aujourd'hui, dans la préhistoire, des ilots humains infectés qui durent disparaître de la sorte. Si par la suite, au moyen-âge, on put croire à une espèce de génération spontanée de la vérole, cela tient surtout à la confusion qui régna sur son identité jusqu'à Fracastor. Cela tient en outre à ce que les diverses races reçoivent et expriment différemment la maladie. Mais qui oserait dire de nos jours que le purpura est né avec Werlhof, le vertige auditif avec Ménière, l'albuminurie avec Bright ? Sous les balbutiements du passé, il est facile d'entendre des témoi-

gnages, et, quand les squelettes parlent, de comprendre ce que, vivants, ils ont essayé d'écrire. Dans les Pouranas, commentaires des grandes épopées religieuses de l'Inde, Siva se livre à la débauche. Mais il en est puni par une pourriture de la verge. Cette pourriture, transmise aux femmes et aux hommes, exerce sur eux des ravages effroyables, que seules, prières, macérations et pénitences parviennent à conjurer. Le dieu reconnaissant ordonna l'exposition des organes sexuels dans les temples, comme ex-voto : le culte du *lingam* n'eut point d'autre origine. Les Chinois ont tracé des descriptions suffisamment caractéristiques pour soutenir qu'ils connaissent la vérole depuis cinq mille ans.

Les voiles du passé se déchirent de partout. Un médecin Allemand, Proksch (1), vient d'exhumer des tablettes qu'il croit avoir appartenu à la bibliothèque d'Assur-bani-pal. Ces tablettes racontent une vieille et étrange légende. Istar (2), la Vénus assyrienne, mère des Dieux et des hommes, demande à Izdubar, l'Hercule Ninivite, de la prendre pour femme. Le héros, épouvanté des conséquences, refuse. Indignation d'Istar qui implore son père Anou, la Matière. Celui-ci la venge en déchaînant contre Izdubar, et son Pylade, Eabani, le taureau sacré. Eabani, fier de sa puissante musculature, empoigne d'une main la corne du taureau, et sa croupe de l'autre pendant qu'Izdubar le transperce de son glaive.

---

(1) PROKSCH : *Monastchef. f. praktisch. Dermatol* 1er mai 91. Nous empruntons l'analyse de son travail au savant article du Dr Buret : *Syphilis à Ninive et à Babylone*, 700 av. J.-C. *in Journ de mal. cutan. et syphilit.*, fév. 92.

(2) Istar (étoile). Esther, Asthoreth, Astharoth, Astarté = mêmes mots.

La déesse vaincue profère alors une horrible imprécation. Eabani lui ferme la bouche en arrachant la verge, — *ibattu* (1), — du taureau, et en la lui lançant à la face. Nouvelle imprécation plus effroyable qui fait osciller tout le système planétaire. Cette fois Eabani est frappé mortellement, et il succombe le douzième jour. Son agonie est terrible. Pantelant dans les bras de son amante Ukhat, — pris d'une fureur érotique insatiable,— « il lui caresse le *lalu* (2) toute une semaine. » Izdubar, lui, est rongé d'une maladie longue et douloureuse. Fou de rage, il erre à l'aventure et descend aux régions infernales où on lui administre un remède magique. Peine inutile, sa verge se mange. Sit-Napolim (Pluton), dieu des Enfers, le fait conduire par le nocher Arad-Ea, à la Fontaine de Vie. Istar elle-même, atteinte jadis, d'après une autre légende, de trente-six maladies graves, n'avait pu s'en guérir que par les eaux merveilleuses de cette fontaine.

« L'homme que tu viens de prendre dans ta barque est couvert de pustules ; des croûtes écailleuses ont altéré le galbe de son corps. Conduis-le, Arad-Ea, au lieu de purification. Là il pourra nettoyer complètement ses pustules, devenir blanc comme la neige, et perdre ses squames. La mer les emportera et son corps sera net. Son crâne se

(1) *Ibattu* doit avoir pour radical *ib* et se relier à l'hébreu *ab*, père, géniteur.

(2) Le mot *lalu* apparenté au verbe hébreu *loul*, être en cercle, — et au substantif syriaque *loul*, canal, cylindre, — désigne en cunéiforme les organes génitaux de la femme. Pour les anciens, les fureurs érotiques accompagnaient toujours les maladies vénériennes, comme cause, ou comme résultat. D'où la scène chez Ukhat. Ce nom lui-même d'ailleurs révèle un symbolisme assez significatif. On le retrouve en Egypte, caractérisant une maladie vénérienne, tantôt sous la forme de *Ukhet*, *Ukhêtu*, *Ukhedu*, tantôt sous celle de *Akhat* comme dans le papyrus d'Ebers. Tout est donc *parlant* dans cette légende.

recouvrira de peau, de même que ses parties génitales. Quand il retournera dans son pays, il ne portera pas la moindre trace de cicatrice ; tout sera renouvelé. »

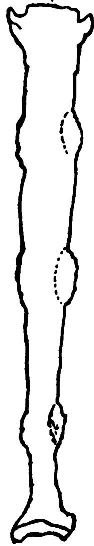
Les choses s'accomplirent comme le dieu l'avait prédit.

Il ne peut y avoir de doute sur la nature de l'affection. D'abord son origine est nettement vénérienne ; c'est une vengeance d'Istar, un soufflet de Vénus. Elle a une gravité exceptionnelle ; on n'en guérit que par la protection des dieux, et les infortunés en meurent (1). Elle attaque la verge, toute la peau du corps et le cuir chevelu. Enfin sa disparition, lorsqu'elle est complète, ne laisse même pas une cicatrice. Il est impossible de demander aux vieux textes des aveux plus catégoriques.

Nous allons du reste, pour finir, laisser la parole à des documents d'un autre ordre.

Les cadavres parlent, disions-nous tout à l'heure. Broca eut la gloire d'établir qu'un squelette d'un dolmen de la Lozère appartenant à l'époque néolithique portait des traces manifestes de syphilis constitutionnelle. Parrot, qui l'avait précédé dans cette voie, avait reconnu des stigmates analogues sur des crânes Péruviens antérieurs à l'invasion Espagnole. Lorsque Cortez conquit le Mexique, les indigènes adoraient le dieu de la vérole, dont la puissance leur était connue, sous le nom de Nanahuatl. Ils accueillirent d'autant mieux le Christ qu'ils crurent

(1) Les cas de mort par la syphilis, peu fréquents de nos jours, durent l'être davantage aux premières époques de l'humanité. J'en ai eu un exemple frappant, pour mon compte, sous les yeux, il y a quelques années, chez un vieillard, acquéreur d'une syphilis grave dont il ne voulut pas tout d'abord faire le traitement.



voir en lui, à cause de ses plaies, un second Nana-huatl, venu de par delà les mers. Enfin une femme de Solutré (1), munie d'ustensiles appartenant à l'époque du renne, offre des os couverts d'exostoses que tous les anthropologistes, à la suite de Parrot, Virchow et Broca, ont unanimement déclarées syphilitiques. Aujourd'hui les preuves de cet ordre constituent un dossier suffisamment considérable pour que la doctrine historique admise jusque là, doive être rejetée de l'enseignement médical par une condamnation irrévocable.

Je tiens, dans un dernier mot, à me défendre d'un reproche éventuel. Mon dessein, au cours de ce travail, n'a pas été de traîner Israel sur le banc d'infamie, en l'accusant de mœurs immondes — ni de soulever des controverses religieuses. Ceci d'ailleurs n'est pas de ma compétence. Je suis un médecin faisant de la médecine. J'épilogue sur les textes des seuls peuples qui ont écrit. Les hommes au surplus m'importent peu ; ce sont les choses que je cherche à faire saillir. En un mot je n'attaque ni ne menace aucune église, aucun groupe social, aucun système philosophique. Je fais de la pathologie, de l'histoire médicale. Rien de plus.

J'ajoute même qu'en dépeignant comme ils se sont offerts à moi, le milieu, les hommes et l'époque, je suis porté à admettre que le peuple

(1) La figure représente le tibia droit de la femme de Solutré.

juif a dû avoir une morale supérieure à celle de ses contemporains. Et cela parce qu'il a conçu une religion plus sévère, posé des principes plus rigoureux, formulé un idéal plus grandiose.

Voici ma conclusion ultime : LA BIBLE NE NOUS DIT PAS EN TOUTES LETTRES QU'ELLE AIT CONNU LA SYPHILIS, MAIS C'EST INFINIMENT PROBABLE.

Il faudrait donc modifier le texte de la Genèse d'après la formule de Ricord. — *Au commencement, Dieu créa le ciel, la terre, l'homme, la femme, — et la vérole.*

MALÉDICTION DE LA FEMME ADULTÈRE.

Pour clore tout ce qui touche médicalement aux organes génitaux dans les livres juifs, qu'on nous permette de citer l'anathème encouru par la femme adultère, anathème qui relève, du reste, de notre enquête, puisque sa formule est absolument empruntée à la pathologie.

NOMBRES V. 19. Le Cohen fera jurer la femme, et lui dira : « Si personne n'a couché avec toi, et si, en puissance d'époux, tu ne t'es point débauchée, ni souillée, tu peux boire sans crainte les eaux amères qui portent la malédiction.

20. Mais si, en puissance d'époux, tu t'es débauchée et perdue, qu'un étranger ait joui de toi,

21. Alors le Cohen fera prononcer à la femme le serment d'imprécation et dira : « Que Iahvé te livre devant tout le peuple à la malédiction que tu as encourue ; QU'IL FASSE POURRIR TA CUISSE, ET ENFLER TON VENTRE ! (èth-i'rékék nophèlèth, v'èth-bitnèk tzâbâh)

22. Et que ces eaux, qui portent la malédiction, pénètrent dans tes entrailles pour faire

enfler ton ventre et pourrir ta cuisse ! » Alors la femme répondra : « Amen ! Amen ! »

23. Le Cohen écrira dans un livre ces imprécations, et les effacera avec les eaux amères.

24. Et il fera boire à la femme les eaux amères de la malédiction, qui entreront en elle amères.

B. — MÉDECINE GÉNÉRALE.

I. **Aptitudes physiques et soins des prêtres.**

Traité Schekalim. **Pérék V.** Le Temple de Jérusalem entretenait un médecin aux frais du trésor. On parle, entre autres, du *ropêh* (1) ben Ahiyah spécialement attaché au service des prêtres.

Levit. xxi. 16. Elohim parla encore à Moscheh, disant :

17. « Si quelqu'un de ta descendance, dans les âges, a une infirmité, il ne s'approchera point pour offrir la viande de son Dieu.

18. » Car il ne s'approchera ni infirme, ni aveugle, ni boîteux, ni camus, ni quelqu'un portant une superfétation dans ses membres,

19. » Ni un homme ayant eu une fracture aux pieds ou aux mains,

20. » Ni bossu, ni grêlé, ni ophthalmique, ni dartreux, ni galeux, ni rompu de l'aîne. »

*
* *

Un autre passage très laconique du Deutéronome complète la liste des accidents morbides connus à l'époque du grand libérateur.

---

(1) ***Ropêh*** ou ***rophêh***, participe de ***râpâh*** (il recousit), donne en grec ***raphein***, suturer.

XXVIII. 27. Dieu te frappera d'ulcères d'Egypte (plaies pustuleuses), d'hémorrhoïdes, de gale, de prurigo, dont tu ne pourras guérir.

28. Il te frappera de folie (scheggahhon), de cécité, et d'étonnement de cœur (mort subite ?).

II. Surdité traumatique.

Traité BABA-KAMA (fº 86), **Ghemara.** La surdité traumatique coïncide toujours avec un épanchement sanguin dans l'oreille (RABBA ;

III. Origine des maladies.

Traité BABA-BOUTA (fº 58), **Ghemara.** La plupart des maladies viennent du sang.

IV. Epidémie « d'hémorrhoïdes » sous la judicature de Samuel (13 siècles av. J.-C.).

L'épisode que nous allons reproduire est curieux par la naïveté du récit et par la reconstitution nosographique qu'il va nous permettre de faire en traduisant les lignes tout à fait frustes du texte par leurs véritables équivalents de la pathologie contemporaine.

Nous sommes sous la judicature de Samuel. L'occupation des terres où les tribus viennent de s'arrêter dans leur exode est loin d'être un fait accompli. Les premiers maîtres, refoulés, comprimés, ne reculent que pas à pas et infligent souvent à l'envahisseur de sanglantes leçons. Un groupe ethnique, petit, mais vivace, celui des Phelistim, mit des siècles à se laisser absorber. Pendant longtemps, Israel, qui le redoutait, ne reçut de lui que des défaites. Dans l'une d'elles,

un malheur épouvantable se produisit : l'arche, le palladium des Hébreux, fut capturée. Les vainqueurs, au comble de l'enthousiasme, s'empressèrent d'introduire le précieux trophée dans le temple de leur idole Dagon, à Asçdod.

Aussitôt une série de prodiges éclatent, Dagon est culbuté la face contre terre ; plus tard, il se brise les membres, et comme les prêtres consternés flottent et perdent leur temps entre dix résolutions diverses, l'Elohi d'Israel manifeste son courroux par une explosion suprême. Il déchaîne un fléau sur le peuple sacrilège.

I. Samuel. v. 6. Alors la main de Iahvé s'appesantit sur ceux d'Asçdod, les désola et les frappa d'*hémorrhoïdes*, tant à Asçdod qu'au voisinage.

7. Les Asçdodiens, voyant donc ce qui était arrivé, dirent : « L'Arche de l'Elohi d'Israel ne demeurera point ici, car sa main est pesante sur nous et sur Dagon notre dieu (Elohi-nû). »

8. Et ayant convoqué tous les Gouverneurs des Phelistim vers eux, ils dirent : « Que ferons-nous de l'arche de l'Elohi d'Israel ? » Et ceux-ci répondirent : « Qu'on transporte l'arche de l'Elohi d'Israel à Gath. » On transporta donc l'arche de l'Elohi d'Israel (1).

9. Mais aussitôt qu'on l'y eut transportée, la main de l'Elohi d'Israel fut sur la ville, avec une sombre consternation, et elle frappa les gens de la ville, petits ou grands ; et il leur pullula des hémorrhoïdes (2).

---

(1) Je ferai observer que toutes ces répétitions existent dans le texte hébraïque, dont je ne me suis point permis d'altérer une syllabe.

(2) La Vulgate, qui s'est sans doute inspirée d'une variante, dit : *Computrescebant prominentes extales e orum*, leur fondement boursoufflé tomba en pourriture.

10. Ils envoyèrent donc l'arche d'Elohim (1) à Hekron. Et comme l'arche d'Elohim entrait à Hekron, ceux de Hekron se récrièrent, disant : « Ils nous amènent l'arche de l'Elohi d'Israel pour nous faire mourir avec notre peuple. »

11. C'est pourquoi ils mandèrent et réunirent tous les gouverneurs des Phelistim, disant : « Laissez aller l'arche de l'Elohi d'Israel, qu'elle s'en retourne en son lieu, pour qu'elle ne nous fasse point mourir, nous et notre peuple. » Car il y avait une violente panique sur toute la ville, et la main d'Elohi y était fort appesantie.

12. Et les hommes qui ne mouraient point étaient frappés d'hémorrhoïdes ; de sorte que les gémissements de la ville montaient jusqu'au ciel.

Samuel vi. 1. L'arche de Iahvé (2) ayant demeuré pendant sept mois au pays des Phelistim,

2. Les Phelistim appelèrent les sacrificateurs et les devins, disant : « Que ferons-nous de l'arche de Iahvé ? Dites-nous comment nous la renverrons en son lieu. »

3. Et ceux-ci répondirent : « Si vous renvoyez l'arche

---

(1) J'ai dit à la note, page 46 de mon premier fascicule, qu'Elohim est un pluriel. Il faut se hâter de dire que, dans presque toutes les langues, l'application du pluriel à une seule personne est une marque de respect. Témoin notre *Vous*. En hébreu, *Adonim* (Esaie, xix, 4) et *Adonâi, mon Seigneur*, sont des pluriels employés singulièrement.

(2) A propos de l'expression *Iahvé*, voir la note de mon premier fascicule, pages 76 et 77. La forme *Iahwah* dont nous nous sommes servis, peut se justifier de la manière suivante. Certains exegètes arguent que la terminaison *Iah* de quelques noms propres, est une forme abréviative — une apocope — du nom de Dieu, et que notre V, créé par Ramus, se prononce dans les langues anciennes *w*, *ou*, *ü*. Ils proposent donc la lecture *iâh wah*. Du reste quelles que soient les combinaisons que l'on imprime au tétragramme IHVH, on ne peut sortir de la structure générale I. V., ou I. O, qui nous ramène au latin IOS, IOVIS et à leurs ascendants archaïques DJOS, DJOVIS, issus de la grande racine aryenne DYAUS, Dieu.

Cette forme *dj*, pour *g* se rencontre encore dans certains de nos patois. En wallon on dit *huit djoux* pour *huit jours*. De même en anglais et en italien : dgentleman, dgiacomo.

de l'Elohi d'Israel, ne la renvoyez point à vide, mais ne manquez point d'offrir une oblation pour l'offense ; alors vous serez guéris ; ou vous saurez pourquoi la main ne se retire pas de vous. »

4. Et ils dirent : « Quelle oblation offrirons-nous pour l'offense ? » Et ils répondirent : « Pour le nombre des gouvernements des Phelistim, vous donnerez cinq hémormorhoïdes d'or (1) et cinq souris d'or ; car une même plaie (a sévi) sur vous et sur vos gouvernements. »

5. Vous ferez donc des images de vos hémorrhoïdes et des souris qui ont infesté vos campagnes ; vous glorifierez l'Elohi d'Israel ; peut-être retirera-t-il sa main de vous, de vos dieux et de votre pays

On chargea l'arche sur un chariot conduit par deux génisses, encore vierges du joug, et abandonnées sans guides vers les frontières d'Israel.

17. Et c'est ici le nombre des hémorrhoïdes d'or que les Phelistim offrirent à Iahvé, en expiation du délit : une pour Asçdod, une pour Gara, une pour Askelon, une pour Gath, une pour Hébron.

On peut se demander si, dans la page que nous venons de transcrire, la traduction littérale représente bien le seul sens qu'il faille entendre ; ou si derrière les choses exprimées, il est impossible de voir une espèce morbide, de synthétiser plus clairement un mal, dont la nature devait demeurer un mystère pour le scribe ingénu de la Palestine. Cette tâche nous semble un jeu. Qu'on veuille bien nous suivre.

Le texte porte le mot Hhâphâlim, pluriel de hhophel, *éminence*. Or, la première lettre de *hhophel* est un *aïn*, que nous figurons par deux *h*, et dont la prononciation, très gutturale, a quelque

(1) *Quinque anos aureos facialis*, dit la Vulgate.

analogie avec celle du *rota* espagnol où l'on doit faire sortir un son mixte entre le *g* dur et l'*r*. De fait, cette consonne n'a pu passer dans les idiomes gréco-latins que par sa mutation en *k, g, c* ou *ch* durs. Ainsi Hhaza devient Gaza (1). *Hhophel* donne en grec *kephalos*, gardant le même sens général que son homologue hébraïque, mais servant surtout, dans son acception la plus ordinaire, à désigner la tête. Nous voilà donc fixés ; dès l'origine, on a voulu décrire une maladie qui se distingue par des *éminences ;* et, bien que le texte soit muet à cet égard, une tradition qui ne comporte aucune variante, a toujours assigné pour siège à ces éminences le pourtour de l'anus. A tel point que, dans tous les glossaires de la Bible, le mot *hhophel* est traduit invariablement par *hæmorroïdes, sive mariscæ posterioris* (de *marisque*, petite figue). David exalte à grandes envolées lyriques la période de Samuel, en disant : *(Adonaï) iaké tzaraiu âhhor. (Adonaï)* frappa ses ennemis derrière. (Psaum. LXXVIII. 66.) Le commentateur Massorète, voulant du reste fixer définitivement la matière et donner à cette maladie une autre caractéristique, met en note, autant de fois que se présente le mot *hhâphâlim*, un autre terme. C'est *tâkhârim*, substantif pluriel dérivé du verbe *tâkhar, anhéler, respirer douloureusement, avoir des épreintes*, verbe que nous sommes surpris de retrouver, aussi pur que possible, dans l'expression picarde de *téguer*, même sens. Le mot est encore apparenté avec l'expression hindoue *thugg, étrangler*, et l'anglaise *tugg, effort*. Cette maladie donnait donc des épreintes violentes, et on la connaissait

(1) Exemple : *Hhor, peau*, devient successivement *chorion* en grec, *corium* en latin, et nous fournit le mot *coriace*.
Hhour, avoir l'œil, veiller, soigner, donne *curare* et *cure*, etc...

encore comme telle au moment de la rédaction *ne varietur* arrêtée par les Massorètes. La Bible nous apprend que plusieurs villes en furent frappées par apport immédiat de l'une à l'autre ; traduisez qu'elle était contagieuse, ou épidémique. Dernières circonstances, n'oublions pas la latitude sous laquelle les événements se passent, la panique causée par le nombre effrayant des morts. Existe-t-il une maladie qui présente ces cinq caractères : proéminences anales, violentes épreintes, contagiosité, expansion épidémique brusque, mortalité considérable ? La réponse est sur les lèvres de tous les médecins, c'est LA DYSSENTERIE DES PAYS CHAUDS.

Je ne pense pas que cette intéressante reconstitution historique ait jamais été faite avant nous (1).

V. **Maladie et mort d'Hérode-le-Grand** (2).

Hérode était septuagénaire. Son palais, sur la porte duquel on aurait pu écrire : « repaire de basses intrigues, de meurtres, d'empoisonnements, de louches débauches », était plus sinistre qu'une caverne de bandits.

Son grand âge ne lui laissait qu'un faible espoir de guérison. Il devint si irascible qu'il s'emportait contre lui-même. Le mépris du peuple, dont il se sentait couvert, augmentait encore sa souffrance.

Une sédition éclata.

« Dieu voulut faire subir à Hérode le châtiment de son impiété. Le mal s'accrut. Une

(1) Flavius-Josèphe, dans ses *Antiquités Juives*, confirme absolument notre interprétation, ainsi que je viens de le voir.

(2) FLAV. JOSÈPHE. *Antiquités juives*, liv. XVII, ch. VII.

ardeur lente, *qui ne paraissait point au dehors*, le torturait et lui brûlait les entrailles. Une faim sans bornes le tenaillait, toujours insatiable. Son ventre était rempli d'ulcères, labouré de coliques horribles. Ses pieds et ses aines, bouffis, étaient livides. De ses parties honteuses corrompues s'échappaient des vers. Son torse était squelettique, son haleine pestilentielle. Toutes les âmes religieuses s'accordaient à voir dans l'état misérable du prince la main de Dieu châtiant ses crimes et ses impiétés. Quoique incurable de l'avis de tous, on le berçait d'espoir. Il fit venir des médecins de partout et, sur leur conseil, se rendit à Calliroë, dont les eaux chaudes, se déversant dans un lac de bitume, sont à la fois médicinales et agréables à boire. Il prit un bain d'huile; mais sans ses domestiques, dont les clameurs le tirèrent de sa défaillance, il en serait mort. De cette minute, lui-même prononça son arrêt. »

Qu'est-ce que cette maladie qui se caractérise par une ardeur interne, *sans fièvre*, une *faim* insatiable, des ulcères, et un état squelettique ? Nous ne la connaissons que trop : c'est le DIABÈTE GRAVE.

VI. Ventriloquie.

La ventriloquie est aussi vieille que l'espèce humaine. Hippocrate en cite des exemples. Est-ce à un jeu de ce genre que se livrèrent Bilehhâm avec son ânesse, et la Pythonisse avec les ossements de Samuel ? St-Eustathe le pense et a écrit un très long mémoire pour l'établir. Moins compétent qu'un bienheureux en matière de dogme, nous nous abritons derrière son autorité, et nous passons outre. La ventriloquie est, du reste, un

talent que les bateleurs arabes se lèguent par tradition depuis les époques les plus reculées.

MAL DE JOB.

Le livre de Job est, d'après M. Renan, un poëme proto-hébraïque ayant pour canevas une légende Iduméenne. Ses personnages ne sont pas Juifs. Il ne fait aucune allusion à la grande réforme Mosaïque et on y rencontre des vestiges d'astrolâtrie. D'où l'on peut conclure qu'il est antérieur à la servitude d'Egypte. Autant Jehoviste qu'Elohiste, il semble se ranger à une époque de transition.

Pierre Leroux, qui a donné du même livre une traduction « splendidement déguisée », ouvre d'autres vues. Par les épithètes qu'il lui décerne, il semble faire de son principal personnage un disciple de l'école philosophique à laquelle il appartient lui-même. Il attribue la composition du livre au prophète Jeschahhiâh (Esaïe). Une légende thalmudique raconte que ce prophète fut scié en deux par ordre de Manassé, avec une scie en bois. La Bible est muette sur cette horrible exécution. Le motif en est péremptoire, dit le philosophe : l'exécution n'eut pas lieu. Il s'agit là d'un trope, signifiant que l'œuvre du prophète, odieuse en partie au sacerdoce, fut condamnée à une scission par la grande synagogue. De fait, la fin du poëme est conçue sur un plan et dans un esprit qui jurent avec ses prémisses. Il semble en réalité, qu'il a subi des coupures et des raccords.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Job repose sur une très vieille légende. Elle fut sans doute longtemps colportée de bouche en bouche avant qu'une main pieuse la fixât sur le papyrus,

exaltée par le prestige du vers, agrandie par la conception de tout un système philosophique. Le caractère symbolique de l'histoire semble être prouvé encore par le nom même du héros : Job veut dire *maudit*.

Job est un homme opulent de Hhutz, pays auquel nous ne pouvons assigner une place géographique. Comme il est intègre, droit, vit dans la crainte de Dieu, Sâtân jaloux de lui, jure de le faire apostasier.

« Peau pour peau ! dit-il à Elohim ; tout ce que l'homme possède, il le donne pour sa vie... Étends la main, touche à ses os. Et tu verras si tu n'es point renié en face ! »

Job ii. 6. Et Iahvé dit à Sâtân : Le voici en ta main, ne lui laisse que la vie sauve.

7. Et Sâtân sortit de la présence de Iahvé ; il frappa Job d'un ulcère malin *(schchin rohh)*, du pied à la tête.

6. Et Job prenant un tesson pour se gratter, s'assit dans la cendre.

Il maudit le jour de sa naissance et blasphème contre la vie avec la dernière amertume.

iii. 11. Pourquoi dès la matrice ne suis-je mort ?
Du ventre sorti, n'ai-je expiré ?
.... 24. Car au lieu de manger, je soupire ;
Mes cris se répandent comme de l'eau.
vi. 2. Oh ! si l'on pesait mes douleurs !
Si l'on mettait mes infortunes dans la balance !
3. Elles seraient plus lourdes que le sable des mers ;
Voilà pourquoi mes paroles sont extravagantes,
4. Car les flèches du Schaddaï (Tout-Puissant) me percent,
Mon âme en boit le venin.
Les terreurs d'Eloha me livrent bataille.
.... 7. Ce que mon cœur refusait de toucher
Est devenu ma dégoûtante nourriture.

VII. 3. Ainsi, j'ai en partage des mois de **frémissements ;**
Et des souffrances en lot parmi nous. **[finira la nuit ?**
4. Si je me couche, je dis : quand me **lèverai-je ? quand**
Et je suis plein d'inquiétudes jusqu'à l'aube.
5. MA CHAIR EST COUVERTE DE VERMINE ET D'ÉCAILLES TER-
MA PEAU SE CREVASSE ET COULE (immoës). [REUSES ;
6. Mes jours ont passé plus qu'une navette,
Et se sont consumés sans espoir.
7. Songe que ma vie est un souffle,
Et que mes yeux ne reverront plus le bonheur.
8. L'œil qui me voit ne m'apercevra plus ;
Tes regards me chercheront et je ne serai plus.
.... 13. Quand je dis : « Ma couche me calmera,
Mon lit soulagera ma peine »,
14. Tu m'épouvantes par des songes,
Tu me terrifies par des visions.
15. Aussi préfère-je étouffer !
J'aime mieux la mort que mes os.
16. Je suis las. Je ne vivrai pas toujours.
Retire-toi de moi, car mes jours sont un souffle.
... 19. Quand finiras-tu de me regarder ?
NE ME LAISSERAS-TU PAS AVALER MA SALIVE ?
IX. 27. Lorsque je dis : « Je veux oublier ma plainte,
Rompre avec ma tristesse et reprendre ma sérénité »,
Toutes mes douleurs me torturent.
X. 1. Mon âme a pris l'existence en dégoût ;
Je donnerai cours à ma plainte,
Et je parlerai dans l'amertume de mon âme.
XVI 8. Tu m'as saisi ; c'est un témoignage contre moi ;
Ma maigreur s'est élevée ; elle m'accuse en face.
.... 13. Ses flèches m'environnent ;
Il me perce les reins sans pitié,
Il répand ma bile par terre.
14. Il me taille plaie sur plaie ;
Il court sur moi comme un combattant.
15. J'ai cousu un sac sur ma peau ;
Je roule mon front dans la poussière.

16. J'ai le visage tout en feu à force de pleurer,
Et le spectre de la mort est sur mes paupières.
xvii. 11. Mes jours se passent; mes desseins sont anéantis,
Les desseins chers à mon cœur.
12. Ils changent la nuit en veille,
Font croire la lumière proche en face des tenèbres.
13. Je n'attends plus pour demeure que la fosse,
J'étends ma couche dans les ténèbres,
14. Je crie au tombeau : « Tu es mon père ! »
A la vermine : « Tu es ma mère, ma sœur ! »
15. Où est mon espérance ! ..
xix. 15. Je suis un étranger pour mes serviteurs et mes
Je suis un inconnu pour eux. [servantes ;
16. J'appelle mon serviteur, il ne me répond pas ;
De ma propre bouche, je le supplie en vain.
17. Mon haleine est insupportable à ma femme,
Ma prière aux fils de mes entrailles.
18. Les petits enfants eux-mêmes me méprisent ;
Si je veux me lever, ils m'injurient.
19. Tous mes intimes m'ont en horreur,
Et ceux que j'aimais me tournent la face.
20. Mes os sont collés à ma peau et à ma chair ;
JE N'AI PLUS QUE LA PEAU DE MES DENTS.
xxx. 1. Aujourd'hui je suis la risée de jeunes hommes
Dont je n'aurais pas daigné mettre les pères
Avec les chiens de mon troupeau.
.... 15. Toutes les terreurs m'assaillent,
Elles poursuivent ma prospérité comme le vent.
Mon bonheur a passé comme un nuage.
16. Maintenant mon âme se fond en moi ;
Les jours de détresse m'ont atteint.
17. LA NUIT PERCE MES OS, — LES DÉTACHE, —
ET CE QUI ME RONGE NE DORT PAS.
18. Par la violence du mal, mon habit se déforme,
Ma tunique me serre.
19. Il m'a jeté dans la boue.
Je ressemble à la poussière et à la cendre.

.... 27. Mes entrailles bouillonnent sans relâche,
Les jours d'affliction m'ont assailli.
28. Je marche bronzé, mais non par le soleil ;
Je me lève dans l'assemblée, et je crie.
29. Je suis devenu le frère des chacals,
Le compagnon des autruches (1).
30. MA PEAU SE NOIRCIT ET TOMBE ;
MES OS SE BRULENT ET SE DESSÈCHENT.

La reconstitution nosographique du mal de Job a été très brillamment faite par le professeur Rollet de Lyon. L'éminent médecin de l'Antiquaille tranche le débat en faveur du scorbut généralisé. Nous ne pouvons, quant à nous, que corroborer sa thèse. Le scorbut, personne ne l'ignore, est la maladie de misère par excellence. Qu'à une alimentation défectueuse, — facteur primordial, — on ajoute les grandes fatigues, les chagrins intenses, le froid, l'humidité, les mauvaises conditions hygiéniques, le désœuvrement, la pauvreté, les maladies antérieures, — et l'on aura tout le mal en puissance.

Le jour où il éclate, son début s'annonce par une teinte livide générale, des élévures *ansérines* sur la peau, des douleurs diffuses, profondes, angoissantes ; de la stomatite avec ulcérations gingivales, déchaussement et chute des dents, fétidité considérable de l'haleine.

A la seconde période, hémorrhagies intra musculaires *atrocement douloureuses*, qui donnent à la peau une teinte chromatique allant du jaune-argile au noir-suie, et laissent derrière elles des ulcérations croûteuses, brunes, très putrides.

La troisième période n'est que l'exagération de la précédente : hémorrhagies profuses, nécroses

(1) A cause du cri plaintif de ces animaux.

des maxillaires, ostéites, périostites, épanchements séreux, pemphigus, etc.

Les deux premières étapes n'excluent pas la possibilité de la guérison. Quant à la troisième son pronostic est presque toujours désespéré.

Il est facile de voir que le héros de notre poëme, tout en éprouvant des phénomènes graves, n'entra point dans la zone réellement dangereuse de la maladie. En un mot, il ne dépassa point la seconde étape.

Sa guérison fut rapide et complète, — double contre-épreuve du diagnostic ; — car il devint père d'une famille nombreuse et sans tare.

On a eu raison de faire ressortir qu'un pareil ensemble n'a rien de commun avec le cortège de la syphilis.

C. — MÉDECINE LÉGALE.

Pension alimentaire et entretien.

Traité KETHOUBOTH (fº 64), **Mischnah.** Quand ils ne vivent pas ensemble, un mari devra assurer à sa femme, chaque semaine :

2 qab de blé (1),
2 qab d'orge,
1 qab ou une manah de figues sèches,
1/2 qab de légumes,
1/2 log d'huile.

Ou, à défaut de ces choses, leur équivalent.

Il lui laissera, en outre :

(1) Le qab, 18me de l'épha, valut d'abord 1 litre ; puis, à partir de la réforme philétérienne, doubla presque de valeur (1.940).

Le mot est l'aïeul de notre mot *cabas*, en latin *cabacus*, *cabacius*, et en espagnol *capazo*, *capacho*.

1 lit avec ses garnitures,
1 couvre-chef,
1 ceinture,
des souliers de fêtes,
50 zouses pour ses vêtements de l'année.

Il l'habillera à neuf tous les hivers....

Cas de répudiation.

Mischnah (f° 77). Voici les hommes contre lesquels la femme peut obtenir la répudiation :

Les lépreux, les punais, et ceux qui exercent des professions infectes, dont elle ignorait la nature avant son mariage.

Ghemara. L'affection nasale se traduit par une odeur nauséabonde (Samuel) qui souvent sort par la bouche.

L'homme au métier fétide et le punais peuvent retenir leurs femmes, si ces dernières y consentent. Quant au lépreux, la prohibition est formelle.

D'après un ancien de Jérusalem, il existe 24 espèces de *Mouqé Schehin*, — dermatoses graves, lèpre.— Le coït est nuisible à toutes, aussi bien qu'au *Baalé rathan*.

(F° 20). On voit souvent des *mouqé Schehin* qui enterrent leurs membres.

Traité Ghittin, **Ghemara** (f° 56). Une légende raconte que Titous fut *Baal rathan* et qu'il devint fou.

(Il est permis d'induire que, sous ce titre, on désigne un grand nombre de désordres, assez disparates d'ailleurs, dans lesquels se rencontre une pullulation parasitaire occupant les fosses nasales, l'antre d'Higmore, ou la cavité de l'orbite. Ces désordres sont plus communs sous les latitudes chaudes que tempérées ou froides. On a trouvé, comme agents morbides, des filaires, des douves, des cysticerques et des larves de mouches (Coquerel,

Garano). Celles-ci développent des accidents redoutables. Tout porte à croire que c'est d'elles qu'il s'agit très souvent dans les cas visés par le Thalmud.)

Châtiment de la cohabitation pendant les règles.

« Pour ne point suivre les coutumes égyptiennes, dit Moscheh,

19. Tu n'approcheras point de la femme pendant la séparation de sa souillure, pour découvrir sa nudité. (Levit. xviii.)

Levit. xx. 18. Quand un homme aura couché avec une femme qui a ses règles (une *dâvâ*, *malade de ses époques)*, qu'il aura découvert le flux de cette femme, en sa nudité, et qu'elle aura découvert le flux de son sang, ils seront tous deux retranchés d'entre le peuple. »

Le véritable nom hébraïque des menstrues est *hhiddim*, de *hhâdâh*, *régler ;* mais ce mot se remplace presque toujours par une circonlocution.

L'Inde, le berceau des impuretés légales, classe aussi les menstrues, les pertes post-partum, l'albinisme des femmes, le contact des cadavres parmi les souillures. Seuls les disciples de Siva s'inscrivent en faux contre de semblables prohibitions.

Châtiment de la défloration avant le mariage.

Deutér. xxii. 13. Si quelqu'un épouse une femme, et qu'après avoir cohabité avec elle, il la haïsse,

14. Qu'il lui impute quelque chose de nature à faire parler mal, et à la diffamer, disant : je l'ai

prise, et dans nos approches, je n'ai point trouvé sa virginité, — *bethoulim* (1),

15. Alors le père et la mère de la jeune fille prendront et feront voir les marques du sang, — *bethoulei*, — devant les anciens de la ville, à la porte,

16. Et le père dira aux anciens : « j'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et il l'a prise en aversion.

17. Et voici, il a lancé une chose qui donne lieu de parler, disant : « je n'ai point eu les *bethoulim* de la fille. » Or, voici les marques de son sang. Et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.

18. Alors les anciens de la ville prendront le mari et le châtieront.

19. Et parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israel, ils lui feront donner cent pièces d'argent au père de la jeune fille ; et elle lui sera pour femme sans qu'il puisse la répudier de toute sa vie.

20. Mais si l'accusation est exacte, que la jeune fille n'ait point été reconnue vierge,

21. Alors ils la feront sortir à la porte de la maison, et ceux de la ville la lapideront jusqu'à la mort ; car elle a fait une infamie en Israel, par la turpitude commise dans la maison de son père. Tu extirperas ainsi le mal d'au milieu de toi.

---

(1) Le mot *bethoulim* a les divers sens de *sang des règles*, *sang de la défloration*, *virginité*, *membrane hymen*. Quand la fille de Iphthah se retire sur la montagne, c'est pour pleurer son sceau virginal, — *béthouléïa* — *son gentil pucelaige*, comme auraient dit les écrivains du XV[e] siècle.

Châtiment de l'adultère, de la luxure et du viol.

Id. 22. Quand on trouvera un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, aussi bien l'homme que celle qui a couché avec lui. Tu extirperas le mal d'Israel.

23. Quand une jeune vierge sera fiancée à un homme, et que quelqu'un l'ayant rencontrée dans la ville, aura couché avec elle,

24. Vous les emmènerez tous deux à la porte de la ville et ils mourront, la jeune fille parce qu'elle n'a point crié dans la ville, l'homme parce qu'il a violé la femme de son prochain. Tu extirperas le mal du milieu de toi.

25. Si quelqu'un rencontre aux champs une jeune fiancée et que par violence il couche avec elle, alors l'homme qui l'aura étendue par terre, mourra, lui seul.

26. Mais tu ne feras rien à la fille ; la fille n'a point péché à mort ; car c'est comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain et lui ôtait la vie ;

27. Parce que l'ayant surprise aux champs, la jeune fille a pu crier, sans que personne vint à son secours.

28. Si quelqu'un rencontre une jeune vierge non fiancée, que la prenant il couche avec elle, et qu'on les trouve,

29. Le séducteur donnera au père de la fille cinquante pièces d'argent, et elle lui sera pour femme, parce qu'il l'a humiliée. Il ne pourra la laisser tant qu'il vivra.

Le Levitique (xx. 10 et suiv.) stipule encore la peine capitale pour d'autres fornications d'une

nature plus grave, nous voulons dire l'inceste et la bestialité. L'homme qui cohabite avec la mère après avoir épousé la fille encourt une condamnation spéciale, il doit subir le bucher avec elles.

Châtiment de la femme qui saisit les génitoires.

DEUT. XXV. 11. Quand deux hommes auront une rixe ensemble, l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari des étreintes de celui qui le bat, et qu'avançant la main elle le saisisse par les génitoires,

12. Alors tu lui couperas le poignet, et ton œil ne l'épargnera point.

Indemnités et cas divers.

Traité BABA KAMA, **Ghemara,** (fº 85). Un homme a abattu la main de son semblable. Entre autres amendes, il doit payer, *pour la douleur* la même somme qu'offrirait au bourreau un individu condamné à avoir la main coupée, afin qu'il l'insensibilisât par du *sam*, aromate.

On cite un chirurgien qui avant d'ouvrir l'abdomen à un malade lui fit absorber des *sama deschinta* (plantes aromatiques).

(Littré dit que les anciens prescrivirent souvent pour cet usage les infusions de mandragore).

Traité GHITTIN (fº 57), **Ghemara.** Un homme veut répudier sa femme avec ignominie, en l'accusant d'adultère. Il apporte un drap sur lequel se trouve du sperme frais. BABA-ben-BOUTA démasque la fraude, en prouvant que c'est du blanc d'œuf, par l'action de la chaleur.

*
* *

EXOD. XXI. 12. Celui qui frappe un homme mortellement sera puni de mort.

15. Celui qui frappe son père et sa mère sera puni de mort.

18. Si des hommes ont une querelle, que l'un frappé par l'autre d'une pierre ou d'un coup de poing, n'en meure pas, mais doive prendre le lit ;

19. Puis se lève, et marche dehors avec son bâton, celui qui aura frappé restera libre, mais il paiera le chômage et le médecin, jusqu'à guérison.

20. Si un homme frappe son serviteur ou sa servante et qu'ils succombent sous sa main, on ne manquera pas de le punir.

21. Mais s'ils survivent un jour ou deux il ne sera pas puni, car c'est son argent.

22. Si des hommes se battent, heurtent une femme enceinte et la font accoucher sans autre accident, ils paieront l'amende fixée par le mari devant les juges.

23. Mais s'il arrive malheur, tu donneras vie pour vie,

24. Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, coup pour coup.

APPENDICE. — Prescriptions relatives aux menstrues des femmes dans le Coran.

II, 222. Ils t'interrogeront sur les règles des femmes. Réponds-leur : C'est un inconvénient. Séparez-vous de vos épouses pendant cette période, et n'en approchez que lorsqu'elles seront redevenues pures. Voyez-les selon les ordres d'Allah.

223. Votre femme est votre champ. Allez à votre champ comme vous voudrez. Mais faites

au préalable quelque chose pour vos âmes (c'est-à-dire une dévotion ou une charité).

Et les commentateurs ajoutent : « *Labourez votre champ comme vous l'entendrez*, cela veut dire debout, assis, couché, par devant ou par derrière. Car les Juifs prétendent que ce dernier chemin permet de faire des garçons plus habiles et plus intelligents. »

La pensée du monde Sémite sur la compagne de l'homme se trouve admirablement résumée par ce vers lapidaire de je ne sais qui :

La femme enfant malade et douze fois impure.

D. — THÉRAPEUTIQUE.

1° Médicale.

Traité BABA-BOUTA (f° 58), **Ghemara.** Le vin est le remède par excellence.

Traité SCHABBATH (f° 109). Pour arrêter le sang qui coule d'une blessure, on la lavera avec du vin.

On connaissait l'usage des vomitifs, — *aphiqtosim*, balayeurs du canal, — mais on ne nous dit pas dans quelles circonstances on les prescrivait. (Traité BABA-KAMA, f° 102).

La saignée semble avoir été un des moyens le plus souvent mis à contribution.

Traité SCHABBATH (f° 129), **Ghemara.** Il est utile de se faire saigner à chaque nouvelle lune, en espaçant les époques à mesure qu'on avance en âge. On opérera à jeûn, sauf lorsqu'on saigne pour une poussée congestive (SAMUEL). On boira au sortir de la séance, mais on attendra pour se mettre à table.

Après une saignée multiple, il faut se tenir chaudement.

Traité KETHOUBOTH (f° 77), **Ghemara.** Si on la pratique chez l'homme, avant le coït, l'enfant sera débile ; si elle est faite à l'homme et à la femme, il aura le *Baalé rathan*, maladie qui se caractérise par de l'épiphora, du flux pituitaire, et une salivation abondante sur laquelle se précipitent les mouches.



L'importance considérable dévolue aux fonctions génésiques devait avoir pour corollaire la recherche des aphrodisiaques. La liste des substances que l'on employait dans ce dessein ne nous est point parvenue. On nous dit seulement que les *ebijonah* ou câpres, et les *dudâïm* ou mandragores, passaient pour être très propres à ressusciter les ardeurs languissantes. Léa aborde Jacob qui revient des champs par ces mots : « Voici les mandragores de mon fils, salaire de la nuit que tu vas me donner. » Et il coucha avec elle cette nuit-là. (GEN. XXX. 16.) On connaissait du reste les griseries propitiatrices des balsamiques. « Viens, dit la courtisane. J'ai orné ma couche de rideaux, avec entrelacs de fils d'Egypte. Je l'ai parfumée de myrrhe, d'aloës, de cinname. » (PROV. VII. 16. 17.)

De nos jours l'Arabe des Hauts-Plateaux, qui a pour nos médecins le plus profond mépris, daigne parfois cependant recourir à leur science, mais pour un seul motif. Il les aborde d'une manière cauteleuse, et leur demande les pilules souveraines, faites avec la poudre de ces bestioles qu'il appelle *zaroriq*, — cracheuses de sperme ; — ou *deban khendi*, allumeuses de rut. « Vous voulez de la cantharide ? mais je n'ai pas le droit de vous en

fournir (1). » Et le naïf enfant du désert ne comprend pas du tout qu'on lui refuse une chose si délicieuse. Aussi cinq minutes plus tard, le retrouve-t-on faisant la même prière au pharmacien.

Nous avons parlé un peu plus haut des fumigations aromatiques, et de leur emploi comme moyen « d'épreuve judiciaire » relativement à la virginité. Il est probable qu'on s'en servait dans d'autres circonstances, mais aucun texte ne nous renseigne à cet égard.

2° Chirurgicale.

Traité BABA-KAMA (f° 85), **Ghemara.** Un pansement trop fort peut produire des boursouflures, *tz'mahim,* dans la plaie. (RABBA).

Il arrive qu'une plaie devient gangreneuse par l'usage d'aliments fades. Il faut l'enduire alors d'un cérat avec de l'alun et du tartre.

Au temps d'Esaïe, l'huile était d'un emploi banal dans le pansement des blessures, si l'on en juge par le passage ci-contre :

1. 6. Depuis la plante du pied jusqu'à la tête, il n'y a rien d'intact en lui ; ce n'est que blessures,

---

(1) Voici une très curieuse série de recettes conseillées par le brahmane Vatsyayana à ses contemporains, deux siècles avant notre ère

a) Dans du lait rempli de poivre chaba, on ajoute, tantôt des racines d'*uchala ;* tantôt des racines de sansevière ; tantôt du sainfoin gangetique ; ou du jus de *ku.ti* et de la *kschirika ;* ou encore du miel et du gui, avec une pâte d'asperge rameuse, de *schradaustra* et de *goudachi ;* ou enfin une décoction de ces deux dernières plantes avec des fruits de premne épineuse ;

b) La décoction de fenouil dans du lait représente un aphrodisiaque *saint,* qui se boit comme du nectar, et filtre dans les veines comme un élixir de longue vie.

meurtrissures, plaies purulentes, qu'on n'a ni nettoyées, ni bandées, et dont aucune ne fut adoucie avec de l'huile.

On employait encore les baumes.

« N'y a-t-il plus de baume en Galaad ? N'y a-t-il plus de médecin ? Pourquoi la plaie de la fille de mon peuple n'est-elle pas cicatrisée ? (Jér. viii. 22.)

Id. xlvi. 11. Monte en Galaad et prends du baume, vierge, fille d'Egygte ; c'est en vain que tu multiplies les remèdes, il n'y a point de guérison pour toi.

* * *

On connaissait l'application des appareils de fracture.

* * *

Les mutilations volontaires et les tatouages étaient familiers à l'époque mosaïque, sans doute comme vestiges de coutumes superstitieuses.

Lev. xix. 28. Vous ne vous ferez point d'incisions dans la chair pour un mort et vous n'imprimerez aucun stigmate en vous.

* * *

Traité Schabbath (f° 134), **Ghemara.** Si un enfant présente une imperforation anale, on frottera le perinée avec de l'huile ; on cherchera le point de l'épaisseur la plus faible, et on le perforera à l'aide d'un grain-d'orge.

* * *

Il y avait une chaise spéciale, l'*obèn*, (de *œbèn*, pierre) dite *chaise des parturientes*, sur laquelle les femmes accouchaient. (Ex. i. 16)

3° Cures prophétiques.

I. Rois. xvii. 17. Or, il advint que le fils de la femme, propriétaire de la maison, tomba malade, et si fort, qu'il en mourut.

18. Elle dit à Eliah : qu'y a-t-il entre toi et moi, homme de Dieu ? Es-tu venu pour me remettre en mémoire mon iniquité, et faire mourir mon fils ?

19. Il lui répondit : « Donne-moi ton fils. » Et il le lui tira du sein, le porta dans une chambre haute où il demeurait, et le coucha sur son lit.

20. Puis il cria à Iahvé et dit : Iahvé, mon Dieu, as-tu donc tellement affligé cette veuve chez laquelle je demeure, pour avoir fait mourir son fils ?

21. Et il s'étendit tout de son long sur l'enfant par trois fois, cria à Iahvé et dit : Iahvé, mon Dieu ! je t'adjure, que l'âme de cet enfant rentre en lui !

22. Et Iahvé exauça la prière d'Eliah ; l'âme de l'enfant rentra en lui et il recouvra le souffle.

23. Eliah prit l'enfant, le fit descendre de la chambre haute dans la maison, le donna à sa mère et dit : Regarde, ton fils vit.

24. Alors la femme dit à Eliah : je reconnais maintenant que tu es un homme de Dieu et que la parole de Iahvé, qui est dans ta bouche, est la vérité.

*
* *

Le prophète Elischahh était accueilli à Sçunem chez une femme pourvue de grands biens, qui portait un deuil en son cœur, le deuil de sa stérilité.

II. Rois. iv. 16. « Tu n'as point d'enfant », lui dit-il.

17. « L'année prochaine en cette même saison, tu embrasseras ton fils. »

La femme conçut.

L'enfant part un jour avec son père pour voir les moissonneurs. Tout à coup il s'écrie : « Ma tête ! Ma tête ! » Et ne tarde pas à succomber.

La mère appela son mari disant : « Vite envoie-moi un serviteur et une ânesse. J'irai jusqu'à l'homme d'Elohim et je reviendrai. »

23. Il dit : « A quoi bon? Ce n'est point aujourd'hui nouvelle lune, ni sabbat. »

Elle se mit en route.

29. Le prophète ordonna à Guéhazi son serviteur. « Entoure tes reins, prends mon bâton, et t'en vas. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue point ; si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Ensuite tu passeras mon bâton sur le visage de l'enfant. »

31. Il passa le bâton sur le visage du cadavre, mais il n'y eut ni voix, ni aucune apparence de rien. Il retourna au devant de son maître avec ces paroles : « L'enfant ne s'est point réveillé. »

32. Le nabi entra donc dans la maison. Et voilà : l'enfant était mort, étendu sur sa couche.

33. Etant entré il ferma la porte et fit une prière à Iahvé.

34. Puis il monta, *s'étendit sur l'enfant, bouche contre bouche, yeux contre yeux, paumes contre paumes.* Il s'allongea sur lui et sa chair fut échauffée.

35. Puis il se retira, parcourut la chambre en tous sens, et remontant encore, il s'étendit de nouveau sur le cadavre. Alors le garçon éternua sept fois et ouvrit les yeux.

*
* *

Lorsque Hézéqiah est frappé d'un ulcère malin

qui le conduit aux portes du tombeau, le prophète Esaïah conjure le mal en le couvrant de cataplasmes de figues. (II. Rois. xx. 7. Es. xxxviii. 21).

*
* *

Et le remède de Tobie contre la cataracte ? Tous ceux d'entre nous qui balbutièrent leurs premières lettres latines dans Lhomond, en ont conservé la mémoire. Je n'insiste pas.

E. — TÉRATOLOGIE.

Traité Jebamoth (f° 83), **Ghemara.** Un *toumtoum* est un monstre qui n'a point d'organes génitaux visibles. Un accident ou une secousse peuvent les faire apparaître, mais l'individu demeurera stérile quand même.

L'andraginos ou hermaphrodite est celui qui a le simulacre extérieur des deux sexes.

Les deux anomalies peuvent se produire aussi bien dans le règne animal que chez l'homme.

F. — HYGIÈNE ALIMENTAIRE ET SOCIALE (1). PROPHYLAXIE. TOILETTE.

I.

Traité Baba-Kama (f° 103), **Ghemara.** Toutes les boissons doivent être couvertes la nuit pour que les serpents n'aillent point s'en abreuver et les rendre toxiques.

(F° 92). Déjeuner tôt est une excellente habitude pour devenir fort. Déjeuner tôt, avec du pain, du sel et de l'eau pure est le moyen d'échapper aux quatre-vingt-trois affections biliaires.

---

(1) Voir 1er fascicule, p. 81.

(F° 80) On ordonna à un cardiaque le lait d'une chèvre tenue à l'attache contre son lit, et qu'il tétait tous les jours, nonobstant les protestations des voisins suffoqués par la mauvaise odeur.

A-t-on rien écrit, sur les outrances d'un siège, de plus énergique que cet ultimatum ? Rabsaké, général assyrien qui bloque Jérusalem, lit au peuple une proclamation en langue judaïque : « Mon maître ne m'a-t-il pas envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille pour leur dire qu'ils MANGERONT LEURS EXCRÉMENTS, ET QU'ILS BOIRONT LEUR URINE ? »

II.

ID. (f° 60). Quand la peste est dans une ville, il faut se calfeutrer en son logis (RABBA).

Traité BABA-BATHRA (f° 25), **Mischnah.** La fosse aux charognes, les cimetières, les tanneries, devront être installés à 50 brasses, au moins, des villes.

Disons deux mots des rites funéraires. La plupart d'entre nous ignorent que notre mode actuel d'inhumation nous vient de la Palestine par l'intermédiaire du christianisme, et que la vieille coutume romaine de l'incinération, coutume d'une supériorité indiscutable au point de vue hygiénique, fut abolie par la croisade triomphante des premiers apôtres.

Et cependant, lorsqu'on cherche les motifs qui ont fait prévaloir l'inhumation chez les Israélites, on rencontre deux sentiments qui étonnent : le respect de la dépouille humaine et l'horreur du cadavre. On enfouit, le dégoût au cœur, pour aller plus vite. L'acte en lui-même représente un mélange d'idées et de principes fort incohérents,

résultats, sans doute, d'emprunts faits à diverses sources.

Ainsi on déclare que le contact d'un cadavre est immonde, et qu'un prêtre ne doit jamais le subir en dehors de ses proches (1). La cérémonie des funérailles était donc absolument laïque. Ceux qui y prenaient part devaient subir des purifications (2). Les corps étaient mis en fosse après avoir reçu les *hanoutim*, ou onctions aromatiques. Les riches et les grands personnages, se ressouvenant des coutumes égyptiennes entrevues pendant la servitude, eurent parfois recours à l'embaumement et même à l'incinération. C'est ainsi que Joseph commanda aux médecins d'embaumer son père (GÉN. L. 2).

Le mélèk Aza se fit faire un genre de funérailles très composites (II CHRON. 14) : « On l'ensevelit au tombeau qu'il s'était creusé en la ville de David ; on le coucha dans le lit qu'il avait jonché d'aromates et d'épices dus à l'art du parfumeur, et on en brûla sur lui une quantité considérable. »

Le prophète dit à Tzédéqiah : « Tu ne mourras point par l'épée. Tu mourras paisiblement, et on brûlera sur ton corps des drogues aromatiques, comme on en a brûlé pour tes pères, les rois, tes prédécesseurs. » (JEREM. XXXIV, 4. 5.)

L'aversion profonde du cadavre, chez un peuple aussi religieux, a certainement son origine dans le dégoût des pourritures, des pestilences, et — motif d'un autre ordre — dans une appréciation très *positiviste* de la vie, la défiance de l'au-delà peu sûr ; car le mot cynique de l'Ecclesiaste :

---

(1) LEVIT. XXI. 11. — EZECH. XLIV. 25.
(2) NOMB. XI. 9.

« un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort », est bien un cri de ce peuple qui n'eut jamais l'habitude de lâcher la proie pour l'ombre.

*
* *

Traité Joma (fº 83), **Ghemara.** Un chien rabique s'avance sur le bord de la route, la gueule ouverte, l'écume aux lèvres, l'oreille basse, la queue entre les pattes. Celui qu'il frôle présente des accidents redoutables; celui qu'il mord succombe.

III.

La pratique des bains était fort en honneur chez les Juifs, où les femmes en particulier se trouvaient astreintes à une immersion mensuelle, la *tébilah*, coïncidant avec le septième jour des règles La tébilah représentait une obligation applicable à la ville et à la campagne. Mais les citadines ne tardèrent point à user plus largement de la balnéation, et à y recourir en dehors des époques prescrites, par simple goût de bien-être, habitude, hygiène, ou raffinement de luxe.

La formule de l'eau prescrite pour les grandes purifications, après les règles, les cérémonies funéraires ou le simple contact d'un cadavre, fut donnée par Moïse. C'est une eau mystique analogue à notre eau bénite ou à l'eau lustrale des Romains.

Nomb. xix. 1. Iahvé parla aussi à Moscheh et à Aaron.

2. Voici une ordonnance de la loi que Iahvé commande, disant : Parle aux Beni-Israel, qu'ils t'amènent une génisse rousse, de belle taille et vierge du joug ;

3. Vous la présenterez à Eléazar, Cohen, qui la mènera hors du camp, et on l'égorgera sous ses yeux.

4. Ensuite Eléazar, Cohen, prendra de son sang avec son doigt, et en aspergera le front du tabernacle à sept reprises.

5. Et on brûlera la génisse en sa présence ; on brûlera sa peau, sa chair, son sang et sa fiente.

6. Et le Cohen prendra du cèdre, de l'hysope, du cramoisi qu'il jettera dans le feu où brûle la génisse.

7. Puis le Cohen lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau, il rentrera sous la tente et sera souillé jusqu'au soir.

8. Et celui qui l'aura brûlée lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau, et il sera souillé jusqu'au soir.

9. Et un homme pur recueillera les cendres de la génisse ; il les mettra hors du camp en un lieu pur, où on les gardera à l'assemblée des Beni-Israel pour l'eau d'aspersion et la purification des péchés.

10. L'homme qui aura recueilli les cendres de la génisse lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir. Ce sera une ordonnance perpétuelle aux Beni-Israel et à l'étranger qui séjourne parmi eux.

St-Gérôme écrit que le sacrifice de la vache rousse était une cérémonie annuelle et que la cendre était distribuée à toute la province. Mais les rabbins protestent et disent que de l'époque Mosaïque à la dispersion, il n'eut pas lieu plus de dix fois.

L'eau mystique d'aujourd'hui ressemble-t-elle de près ou de loin à la formule primitive, et y est-il toujours question d'une vache rousse ou

même d'une vache quelconque ? C'est ce que nous ne saurions dire.

Le *Choulham Arouh*, de Jh Caro, commentaire des devoirs imposés aux Israélites et prévus par le Thalmud, dit :

(Orah haini, ch. IV, p. 17.) On se lavera les mains en se levant, — en sortant du bain, — après s'être coupé les ongles, — s'être touché les chaussures, — avoir satisfait un besoin, — s'être coiffé, — avoir subi le contact d'un mort, — suivi un cortège funéraire, — ou touché un vêtement qui le recouvre, — touché un pou, — avoir eu des rapports sexuels.

Celui qui enfreint ces règles perd son instruction s'il est instruit et son intelligence s'il ne l'est pas.

Traité Schabbat (fo 108). Il est préférable de se couper la main que de se toucher les yeux avant de se laver les doigts pouvant être revêtus de principes nuisibles capables de causer des accidents ;

de se toucher les oreilles, par crainte de la surdité ;

la bouche et les narines pour ne point rendre l'haleine fétide ;

de se toucher l'anus ;

de toucher une plaie saignante.

Une Beraïtha du Traité Baba-Kama parle des dépilatoires. On en connaissait d'énergiques qui font tomber les cheveux d'une manière définitive. On ne nous en donne point la composition, mais il est probable qu'il s'agissait des espèces que l'on trouve chez les autres nations orientales, espèces dont la chaux vive et l'orpiment constituaient la base pour former le mélange auquel les Arabes donnent le nom de *Rusma* (marque).

Abordons les parfums. On peut dire que la Bible en ruisselle. Elle place la première faute dans un séjour enchanteur, où circulent des rafales

d'arômes. Aussi les femmes juives n'omirent-elles point de leur faire de larges emprunts. Le Cantique des Cantiques est l'éternel poème de l'amour heureux, s'effeuillant sur une couche de fleurs.

« Mon bien-aimé est une guirlande de hennah dans les vignes de Hen-Guedi. » (Cant. i. 15.)

Les jeunes filles portaient presque toujours des noms gracieux : Thamar, palme, — Déborah, abeille, — Sarah, princesse, — Hadassa, myrte, — Esther, étoile, — Jemima, colombe, — Ketziah, cassie, — Qérèn ha-phuch, vase de kohol. C'est ce qui fait dire au poète du Cantique :

i. 3. A cause de l'odeur de tes excellents parfums, ton nom est un parfum répandu.

iii. 6. Qui est celle-ci qui monte du désert, comme une colonne fumante en forme de tamaris, embaumée de myrrhe, d'encens, de toutes les poudres du parfumeur ?

iv. 12. Ma sœur, mon épouse, tu es un jardin...

13. Dont les plantes sont les grenadiers avec leurs fruits délicieux, les hennahs, l'aspic.

14. L'aspic, le safran, la canne odorante, le cinname, tous les balsamiers, la myrrhe, l'aloës, et les principales espèces aromatiques.

v. 13. (Mon bien-aimé), ses joues sont un parterre d'aromates, des vases de senteurs ; ses lèvres de muguet distillent la myrrhe franche.

Deux faits nous démontrent, du reste, la valeur des parfums comme objets de consommation dans la cosmétique orientale. Joseph fut vendu par ses frères à des marchands ismaélites qui transportaient des baumes en Egypte. Un peu plus tard, ils devinrent matière imposable. « Vous payez la dîme de l'aneth, de la menthe, de la rue,

du cumin et de toutes les espèces aromatiques, dit l'Evangéliste MATTAÏ, mais vous négligez la justice et l'amour de Dieu. »

Le livre d'Esther nous initie au curieux noviciat que devaient subir les odalisques d'Assuérus avant d'être admises à la couche royale. On les massait pendant six mois avec de l'huile de myrrhe, et pendant six autres mois avec des aromates et les divers cosmétiques employés par les femmes (EST. II. 12).

Judith, la jeune veuve à la beauté éblouissante, le type des héroïnes sacerdotales qui quittent la discipline et les macérations pour obéir à la main de Dieu, nous énumère les artifices dont elle usa avant de s'introduire chez Holopherne. Elle ôta son cilice et ses vétements de deuil, se plongea dans un bain, orna sa chevelure, prit une mître, des vêtements de fête, des sandales, des bracelets, des gorgerins, des pendeloques, des bagues, des joyaux, — se mit à genoux, demandant à Dieu de la rendre irrésistible, et se releva de sa prière, transfigurée.

Esaïah résume les hochets de l'arsenal féminin en quelques lignes truculentes de couleur.

III. 16. Parce que les filles de Sion se sont élevées, qu'elles ont marché la gorge haute, en faisant des œillades, des petits pas, et du bruit avec leurs pieds,

17. L'Eternel pèlera le crâne des filles de Sion, et découvrira leur nudité.

18. En ce temps-là, le Seigneur arrachera les grelots des sonnettes, les agrafes, les boucles,

19. Les petites boîtes, les chaînettes, les papillotes,

20. Les atours, les jarretières, les rubans, les boîtes à parfums, les pendeloques,

21. Les anneaux, les disques de senteurs qui oscillent sur le front,

22. Les mantelets, les écharpes, les poinçons, les voiles,

23. Les miroirs, les crèpes, les tiares, les coiffures,

24. Et ce qui était parfum deviendra puanteur, — robe d'atours, nudité, — torsades de cheveux, calvitie, — ceintures de ruban, cordons de sacs, — teint de lis, peau basanée.

Jérémiah stigmatise celles-là dont la beauté puissante *empoigne les yeux*.

IV. 30. (Fille perverse !) quoique tu te revêtes de pourpre, que tu te pares de joyaux d'or, que tu agrandisses tes yeux avec de l'antimoine, tu t'embellis en vain. Ceux qui t'aimaient te méprisent. Ils chercheront ta vie.

« Ecoutez cette parole, génisses de Basçan ! » Tel est le début d'une harangue d'Amos aux Bascanitides.

Mais les diatribes des prophètes sont vaines. Devant ces tentatrices qui portent en cordelières de petites boîtes de senteurs poétiquement baptisées par elles *maisons de l'âme* ; devant ces hommes fiers de leur barbe, bien peignées, soyeuses, luisantes, ils montrent d'un geste large l'horizon, et annoncent le grand Raseur de par delà le Fleuve, le colosse d'Assyrie, qui, pareil à une avalanche, tombera au milieu des sociétés voluptueuses de Chanaan, fauchera leurs citadelles, et tondra hommes et femmes comme un vil bétail (ESAÏE VII. 20.) « Vous invoquerez alors vos dieux de fiente, — guillulihem (VI. 13), — et vous verrez comme ils vous sauveront ! » clame Ihèzéquel, dont l'âpre éloquence ne répugne point à faire du sublime avec de la fange.

Si nous nous sommes aussi longuement étendu sur un chapitre qui peut sembler un hors d'œuvre dans notre ouvrage, c'est que toujours on a donné aux soins et aux artifices de la toilette, quels qu'ils fussent, une sorte de raison médicale. Un prétexte aussi plausible devait faire admettre les écarts eux-mêmes comme l'excès d'une préoccupation légitime, j'allais presque dire d'une vertu. Faire de l'hygiène, se tenir propre étant une œuvre louable, — se parer, s'embellir, cultiver ses charmes par l'exaltation des mêmes moyens, ou de moyens similaires, peut, dans l'opinion des intéressées, paraître plus louable encore. Nous savons trop, hélas ! combien l'argument est spécieux. Qu'importe ? Les siècles ne l'ébranlent point. Aujourd'hui encore les Levantines nous disent qu'elles regardent leurs cosmétiques comme des préservatifs. Après une telle profession de foi, il ne nous reste plus qu'à nous incliner. Il y a là des théories pseudo-médicales qui demeureront toujours inexpugnables à nos coups de sape, eussions-nous mille fois raison contre elles et dussions-nous, de dépit, reprendre comme fleur de rhétorique, la tirade décochée par St-Cyprien aux coquettes du vieux monde :

« Ce n'est point l'antimoine du Diable qu'il faut vous mettre aux yeux, c'est le collyre du Christ. »

G. — PENSÉES MÉDICALES.

Lev. xix. 14. Tu ne maudiras point le sourd, tu ne mettras rien devant l'aveugle pour le faire tomber.

« Taisez-vous, médecins de néant, — *ropei elilim*, — tristes consolateurs ! » dit Jacob à son entourage.

ECCLÉSIASTIQ. X. 10. La longue maladie fatigue le médecin

11. Le médecin arrête le mal, et il dure peu.

PROV. XXX. 15. La sangsue a deux filles : Apporte, Apporte. Il y a trois choses qui ne se saoulent point ; même quatre, qui ne disent point : Assez !

16. Le sépulcre, la matrice stérile, la terre assoiffée d'eau, et le feu, ne disent point : Assez !

18. Il y a trois choses qui sont trop merveilleuses pour moi, même quatre que ne je comprends point.

19. La progression de l'aigle dans l'air, du serpent sur le rocher, du navire sur l'onde, du mâle dans la vierge.

Ces derniers mots veulent dire : « Je ne comprends point les phénomènes et les actes de la fécondation. » Après trois mille ans, nous pourrions encore faire le même aveu d'ignorance.

ECCLÉSIASTE III. 1. A toute chose sa raison, à toute affaire sous les cieux son temps.

2. Il est un temps de naître, et un temps de mourir : un temps de planter, un temps d'arracher ;

3. Un temps de tuer, et un temps de guérir ; un temps de renverser, un temps de bâtir ;

4. Un temps de pleurer, un temps de rire ; un temps de se plaindre, un temps d'exulter ;

5. Un temps de jeter des pierres, et un temps de les ramasser ; un temps de baiser, et un temps de s'abstenir ;

6. Un temps de chercher et un temps de laisser perdre ; un temps de retenir et un temps de lâcher;

7. Un temps de déchirer et un temps de recoudre ; un temps de se taire et un temps de parler ;

8. Un temps d'aimer et un temps de haïr, un temps de guerre et un temps de paix.

Nous avons tenu à reproduire cette tirade tout entière, à cause de son étrange philosophie et de sa profonde amertume. Qu'est-ce que le naturalisme de nos jours auprès de celui qui coule à flots si larges dans toutes les pages de la Bible, avec ce haut goût inimitable, cette intensité de relief qui est le propre des littératures jeunes et des consciences neuves.

H. — SECTE DES ESSENIENS.

Entre le dernier prophète, Malachie et les Evangélistes, se trouve un intervalle de quatre siècles, une lacune pendant laquelle la Bible ne reçoit plus aucun texte nouveau. C'est au milieu de cette période que se forme une secte dissidente, celle des Esseniens dont nous ne connaissons que vaguement les principes, car ses adeptes eurent soin de brûler leurs livres, quand Rome triomphante planta ses aigles sur Israel en ruine. Les membres de cette secte, qui a plus d'un point de contact avec le stoïcisme, étaient célèbres par la pureté de leurs mœurs. Nous leur devons quelques lignes à un autre point de vue. D'accord avec le titre qui leur servait de ralliement, ils constituaient une véritable secte médicale, car ils se transmettaient entre eux toutes les connaissances nécessaires pour ne point avoir à subir le contact des médecins juifs leurs compatriotes, et se livrer à des mains impures. En effet, le mot *Essenien* dérive de *Asa*, guérisseur (prononcez

Aza). Il existe, croyons-nous, peu d'exemples d'une semblable association, et il est regrettable qu'on en ait perdu les enseignements. Peut-être les œuvres de Philon-le-Juif, qui les a connus, permettraient-elles d'en sauver quelques bribes à l'histoire. Quant à celles de Josèphe elles ne contiennent que quelques lignes relatives à l'exposé de leurs principes philosophiques.

RÉSUMÉ. — CONSIDÉRATIONS SOCIOLOGIQUES.

Nous voici parvenu à la fin de notre court, mais difficile travail. Résumons-en la substance.

Et d'abord un mot d'explication dernière. On remarquera peut-être le défaut d'ordre général qui préside au développement de nos deux opuscules. Les matières n'y sont point classées comme elles auraient dû l'être. Voici pourquoi. Les documents nous sont arrivés très décousus les uns des autres, et à des époques très diverses. Quand nous mîmes notre première brochure sous presse, nous pensions en avoir épuisé la liste. Puis nous fîmes de nouvelles découvertes, concernant des matières abordées déjà, et nous dûmes, tant bien que mal, pratiquer des raccords avec notre première publication, sans pouvoir faire disparaître l'incohérence inévitable. Nous avons aimé mieux encourir ce reproche que celui de n'être pas complet ; c'est notre excuse.

I. La police des viandes de boucherie, telle que la conçurent les sacrificateurs juifs, peut passer pour un chef-d'œuvre. De nos jours ses règlements ont subi des mutilations regrettables. Nous avons sous les yeux le manuel du *Schohet* moderne (boucher), que nous nous proposons de traduire ultérieurement. On n'y enseigne plus que l'exa-

men de l'arbre respiratoire et on pêche par insuffisance. Pourquoi cet oubli des magnifiques préceptes laissés par les anciens ? Il y a des progrès à reculons ; celui-là en est un.

Dans ce règlement on trouve, à la première lecture, des clauses qui paraissent puériles, des détails surannés. Mais pour peu qu'on les médite, les ridiculités de la forme s'effacent, et il s'en dégage un principe de haute philosophie. On enseigne de telles précautions au boucher dans l'exercice de son art, pour lui apprendre qu'il doit tuer, non par plaisir, mais par besoin ; qu'il doit non se conduire en brute, en bête fauve, mais avoir le respect de la souffrance. Pour le punir d'une immolation mal accomplie, on lui fait perdre la vente de l'animal à ses coréligionnaires. Le mot *la bête a souffert inutilement* est sa condamnation. On le force à avoir un peu de mansuétude. Où est le mal en somme ? Et les butors de nos boucheries n'auraient-ils pas quelque avantage à passer un peu par cet enseignement ? Je suis médecin, le spectacle d'une angoisse nécessaire pour le salut d'un être, ne m'épouvante pas ; mais je déclare horrible notre manière de tuer les veaux. Cela dure un quart d'heure. C'est barbare. La trucidation juive, qui donne le même résultat, a ici une bien autre promptitude. Il serait temps, en somme, que l'on fasse pénétrer dans de semblables milieux le bel aphorisme d'Hippocrate :

Épargner la douleur est une œuvre divine.

Je reprends l'impureté du porc et des cadavres. Voici un passage de Lucien sur les Galles de Hiéra : « Celui qui a vu un cadavre n'entre pas au temple ; il ne peut en franchir le seuil que le

lendemain, après s'être purifié. Quant aux parents du défunt, il leur est interdit de prendre part aux mystères, sinon après trente jours d'éloignement et une rasure de la tête. Avant cette époque, on leur en refuse l'entrée. Les victimes qu'on immole, sont des taureaux, des chèvres, des génisses, des brebis. *Le porc est le seul animal qu'ils regardent comme impur ; jamais ils n'en mangent.* Les autres bêtes, loin d'être impures, sont sacrées. » (Déesse syrienne, § 53-54).

Nouvelle preuve de ce que j'ai dit : géographiquement l'impureté du porc rayonne du Nil à l'Euphrate.

II. La cure de la lèpre nous fait volontiers sourire. En avons-nous donc une autre ? De nos jours on enferme les lépreux dans des lazarets, dont quelques-uns sont de véritables pourrissoirs, et on les y laisse, en effet, pourrir pendant un temps variable jusqu'à ce que la mort, ayant pitié d'eux, termine leurs souffrances. Que fit la législation mosaïque ? Elle ordonna le retranchement du malade, en un lieu écarté, avec la guérison ou la mort, comme terme de la levée d'interdit. La différence entre ces deux systèmes est si minime, qu'on ne la voit pas très bien, même avec une forte loupe, et nous avons trente siècles de plus.

J'aborde la gonorrhée. La prophylaxie en est aussi complètement décrite que possible dans le Lévitique. Les moyens curatifs dont nous disposons aujourd'hui contre elle ne sont pas toujours si brillants pour que nous puissions en concevoir un orgueil illimité.

III. La nomenclature des pièces du squelette est la partie réellement neuve de cette médecine primitive. Là, les docteurs juifs furent de véritables devanciers. On attendit presque jusqu'à

nos jours pour reprendre et continuer leurs travaux.

IV. Quand on aborde le chapitre des aromates, il semble que l'Orient s'ouvre devant nous comme une boutique de parfumeur. Nous avons vu le parti que la médecine en tira ; nous avons vu surtout la place qu'ils occupent dans l'hygiène et la parure du corps. Sociologiquement, la parure est une invite au combat des sexes, les parfums sont des armes.

V. On a pu remarquer la large place dévolue dans les traités juifs aux rapports intimes de l'homme et de la femme. Un fragment de notre étude, déplacé ici et que nous publierons sans doute plus tard, établirait sans peine les quelques propositions suivantes :

A) Les premiers dieux de l'homme furent ses organes générateurs ;

B) La circoncision est un vestige de ce culte ;

C) Le désert est non seulement génital, il est bestial ;

D) La conservation de la virginité des filles sous la tente, tient du prodige. De là le grand prix attaché à cet attribut, et la punition sévère des embûches qu'on peut lui tendre.

VI. En ce qui concerne la thérapeutique, nous n'avons pu sauver que très peu de chose du naufrage. Mais l'influence salutaire des vomitifs et des évacuations sanguines ; l'action excitante de certaines espèces végétales, surtout des aromates, l'antisepsie par les baumes n'avaient point échappé aux générations médicales d'Israel.

D'une façon générale, on peut dire qu'il faut être surpris de ne point leur voir émettre plus d'idées saugrenues, enfanter plus d'hérésies. Le

corps de doctrine est maigre. C'est un squelette presque, mais un squelette solide.

VI. L'hygiène, les bains, la toilette et les cosmétiques sont ce qu'ils doivent être dans une société orientale.

Si l'on en croit les témoignages, les juives de notre époque seraient loin d'avoir toujours les scrupules de leurs aïeules, sous le rapport de l'hygiène. Celles d'Algérie et de Tunisie, par exemple, n'ont pas la réputation d'être des modèles de propreté. Les Rebeccas vont à la fontaine, mais elles n'y lavent point leurs yeux de velours noir et leur peau mordorée. Tant pis ! Encore une reculade sur les vieux âges.

VII. La pensée sémite a, trois fois, conquis l'Occident, La première par le Christianisme qui, tué sur son sol d'origine, ressuscita victorieux dans Rome. La seconde par le Mahométisme qui faillit submerger tout le nouvel empire chrétien. La troisième par les Croisades qui engloutirent l'élite des milices européennes.

Une quatrième conquête s'organise, plus lente, mais plus effroyable peut-être, celle du monde entier par l'or israélite.

Disons donc quelques mots de ce que furent et de ce que restent ethniquement les pionniers d'une semblable iliade.

D'une façon générale, on peut dire que la confession judaïque représente aujourd'hui une nationalité et non une race. En dépit des causes diverses qui ont empêché son absorption, le sang juif a subi de larges métissages. Il est peu de familles israélites en Europe qui puissent se dire vierges de tout mélange. C'est donc non loin du berceau même de la race, en Syrie, au pied du Liban, qu'il faut aller reprendre le rejeton des

patriarches pour revoir à travers son masque les linéaments de ses aïeux.

Le Dr Le Bon, connu par ses voyages et ses beaux livres sur l'Asie, a un mot dur pour le rameau juif, sans exception d'époque. « Sang vicié », dit-il. Et il démontre que partout où le Juif n'a pu subir la transfusion, beaucoup plus décrépit que l'Arabe, il est physiquement en pleine décadence. Nous laissons à cet auteur la responsabilité de son verdict.

Voici les caractères de l'individu, empruntés aux spécimens les plus purs.

Il appartient au type brun. Tête allongée antéro-postérieurement ; chevelure sombre, abondante et souvent onduleuse ; yeux vifs et bien ouverts ; nez aquilin très accentué de profil ; lèvres moyennes ; visage ovale ; physionomie fine ; taille peu élevée.

Les plus beaux spécimens de ce type peuvent nous faire pressentir ce qu'étaient les rudes compagnons de Judas Macchabée, les soldats héroïques qui arrêtèrent pendant cent-cinquante ans la fortune de Rome au seuil de leur patrie.

Le type est brun. Son virage au blond ou au rouge témoigne, d'après les anthropologistes, d'un mélange avec les races septentrionales.

Or, le Christ était rouge. La lettre du consul Lentulus au Sénat romain est fort explicite à cet égard. « Son abondante barbe, dit-il, est couleur lie de vin, ainsi que ses cheveux qui, droits et mats jusqu'à la hauteur de l'oreille, tombent bouclés et nimbés de lumière sur les épaules, d'où ils descendent dans le dos, divisés en deux parties, selon la mode nazaréenne.

David aussi, qui, d'après les Evangélistes Mattaï et Luc, n'avait aucune parenté charnelle

avec le Christ, avait la même teinte de cheveux, ou plutôt était d'un roux ardent. De même toute la race des Edomites dont le nom *Edom* veut dire *flave*.

Si le royaume d'Israel était reconstitué demain qu'y trouverait-on comme peuple ? Parmi les sept millions d'hommes qui s'y donneraient rendez-vous, bon nombre se présenteraient avec le visage arrondi, les cheveux frisés, le nez gros, les lèvres obtuses, la taille courte, les traits sans délicatesse. Ceux-là sont des métis du Nord, qui ont enté sur la charpente solide, mais lourde, de la famille saxonne, les aptitudes financières, le génie commercial de leur race. Mis en présence de leurs frères asiatiques, ils feraient un disparate plus profond que Flamands et Latins.

D'ailleurs, pourquoi la patrie juive ne se reconstitue-t-elle point ? La raison me semble péremptoire. L'Israélite moderne n'a d'aptitudes que pour la spéculation, et j'applique ce mot dans sa plus grande étendue. Or, un groupe de « spéculatifs » ne peut s'ériger en Etat.



ERRATA

1[er] fascicule, page 10. Lisez : Vous ne ferez point cuire le chevreau *dans le lait* de sa mère.

Faire disparaitre tout le dernier alinéa page 8, id.

La plupart des notes qui figurent au bas des pages ont été écrites il y a quinze ans, lors de nos débuts dans l'étude de la langue hébraïque. Nous avons eu l'insouciance de ne point faire disparaitre les plus douteuses. Nous prions donc le lecteur d'accomplir lui-même cette besogne pour les notes des pages 51, 52 et 64 du premier fascicule.

Les mots *Jahvé* et *Jahwah,* écrits presque partout par le compositeur avec J initial, doivent être lus avec I.



TABLE DES MATIÈRES

(DEUXIÈME FASCICULE)